

Vosges Ambitions 2021

COMPTE RENDU DES ASSISES DU PLAN VOSGES AMBITIONS 2021



Le 5 décembre 2018, près de 350 acteurs du territoire ont participé aux **Assises du Plan Vosges Ambitions 2021** à la Rotonde de CAPAVENIR VOSGES.

Le Plan Vosges Ambitions 2021 constitue la feuille de route de l'action départementale fixée en 2015 par les conseillers départementaux pour la durée du mandat. Ce plan repose sur trois grands objectifs :

- Accroître l'attractivité du territoire
- Améliorer la qualité de vie de tous les Vosgiens
- Assurer l'équilibre entre les territoires

Les Assises avaient pour objectifs de partager en toute transparence un bilan à mi-mandat de l'action du Département et de travailler sur les ajustements et améliorations pouvant y être apportés.

Un premier temps de travail a été consacré à la présentation de l'avancement des 20 grandes politiques menées par le Département. Ce bilan a été réalisé grâce à un travail de suivi mis en place dès le début du Plan, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés et de questionner certaines actions. Il a également été alimenté par les résultats d'un sondage téléphonique réalisée par l'institut CSA auprès de 800 Vosgiens.

Dix ateliers thématiques ont ensuite permis d'échanger sur les pistes d'amélioration permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Plan Vosges Ambitions 2021 qui seront étudiées par les élus départementaux afin d'ajuster l'action du Département d'ici la fin du mandat.

Vous retrouverez dans le présent document :

- la présentation du bilan des politiques départementales
- les comptes rendus des dix ateliers retraçant les échanges et pistes d'action formulées par les participants.

Table des matières

Présentation du bilan de la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021	5
Comptes rendus des ateliers	61
• Atelier « Marketing »	62
• Atelier « Jeunesse, Collèges et Education »	63
• Atelier « Economie, Tourisme et Agriculture »	64
• Atelier « La Culture et le Sport »	68
• Atelier « Numérique: Infrastructures et usages »	69
• Atelier « Autonomie des personnes âgées et en situation de handicap »	72
• Atelier « L'Enfance et la Famille »	74
• Atelier « Le développement durable et la transition écologique »	75
• Atelier « Contractualisation, Ingénierie et Appui aux territoires »	79
• Atelier « Insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA »	81



PLAN

VOSGES AMBITIONS —2021—

UN PROJET «VOSGES AMBITIONS 2021» : POURQUOI

Notre territoire doit faire face à des défis économiques, sociaux et démographiques à l'intégration des Vosges au sein de la Région.

Face à ces enjeux, les élus départementaux ont élaboré un projet destiné à construire les Vosges de demain.

Ce projet définit le cap de l'action départementale sur les 6 années à venir, de 2016 à 2021, pour un développement équilibré et partagé des Vosges, dans un souci de maintenir un cadre de vie de qualité à l'ensemble des Vosgiens.



PLAN

VOSGES AMBITIONS 2021

Présentation du bilan de la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021



LA VIE EN
VOSGES
le Département

Assises du

Plan VOSGES Ambitions 2021

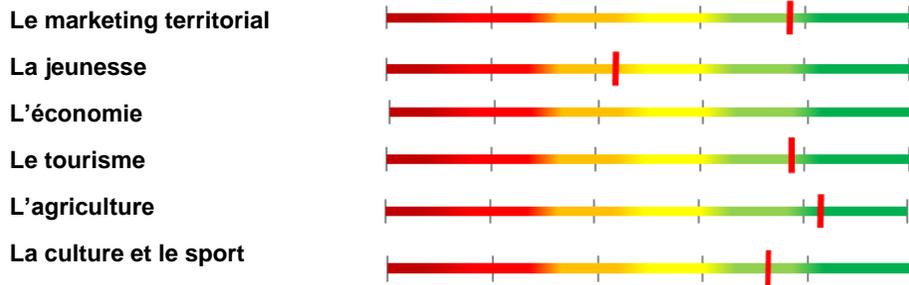
Mercredi 5 décembre 2018

>>> La Rotonde - Capavenir-Vosges

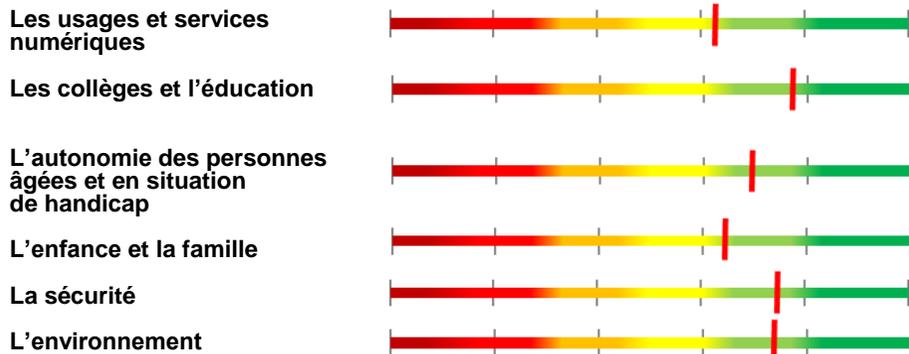


SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

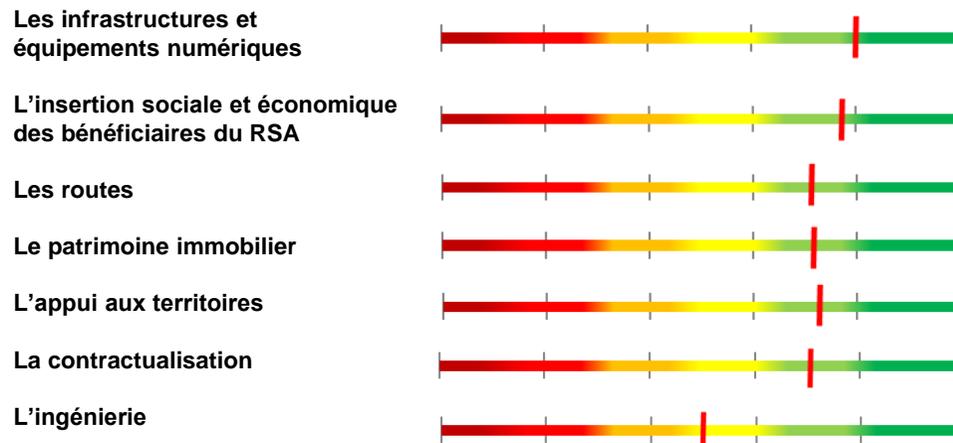
L'attractivité du territoire



La qualité de vie des Vosgiens



Les équilibres territoriaux



Action Transversale: Le développement durable et la transition écologique



Vosges Ambitions 2021

L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE



LE MARKETING TERRITORIAL

AUGMENTER LA NOTORIÉTÉ DE LA
MARQUE VOSGES

JE VOIS LA VIE EN VOSGES



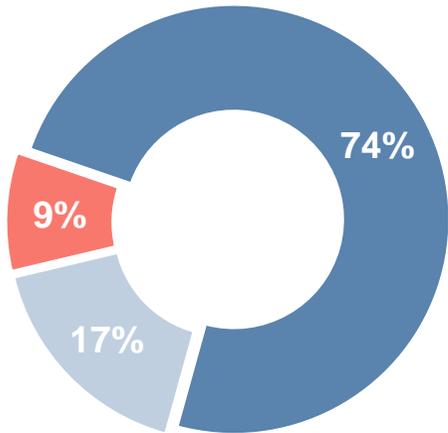
- Visibilité renforcée de la marque « Je Vois la Vie en Vosges » (internet, réseaux sociaux, diffusion d'un guide de la marque et développement des actions partenariales d'affichage de la marque)
 - Appropriation de la marque grandissante
 - Programme de relations presse offensif qui porte ses fruits
-
- Nécessité de coordonner les politiques de marques territoriales à l'échelle du territoire



UNE MARQUE, « JE VOIS LA VIE EN VOSGES », BIEN CONNUE ET ATTRACTIVE

Q5. Connaissez-vous la marque « Je Vois la Vie en Vosges » portée par le Département ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



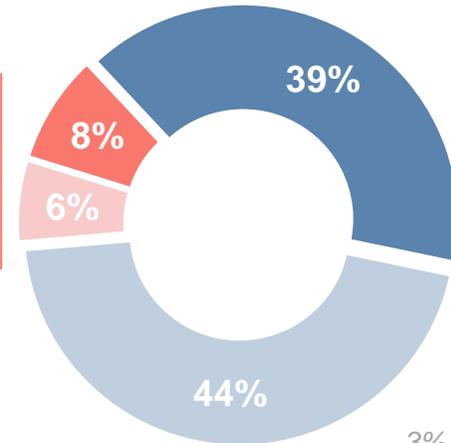
TOTAL Oui
91%

CSP + : **94%**
Ouest Vosgien : **94%**



Q6. Et selon vous, cette marque contribue-t-elle à renforcer l'attractivité des Vosges ?

À ceux connaissant la marque « Je Vois La Vie en Vosges »
Une seule réponse possible



TOTAL Oui
83%

65 ans et plus : **88%**

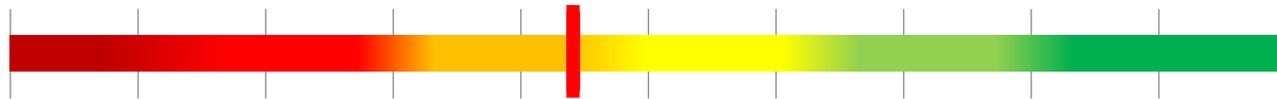
3% ne sait pas

■ Oui, et vous voyez très bien de quoi il s'agit ■ Oui, mais vous ne voyez pas vraiment de quoi il s'agit ■ Non

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

LA JEUNESSE

DONNER À TOUS LES JEUNES VOSGIENS
LES ATOUTS POUR CONSTRUIRE LEUR
AVENIR DANS LE DÉPARTEMENT



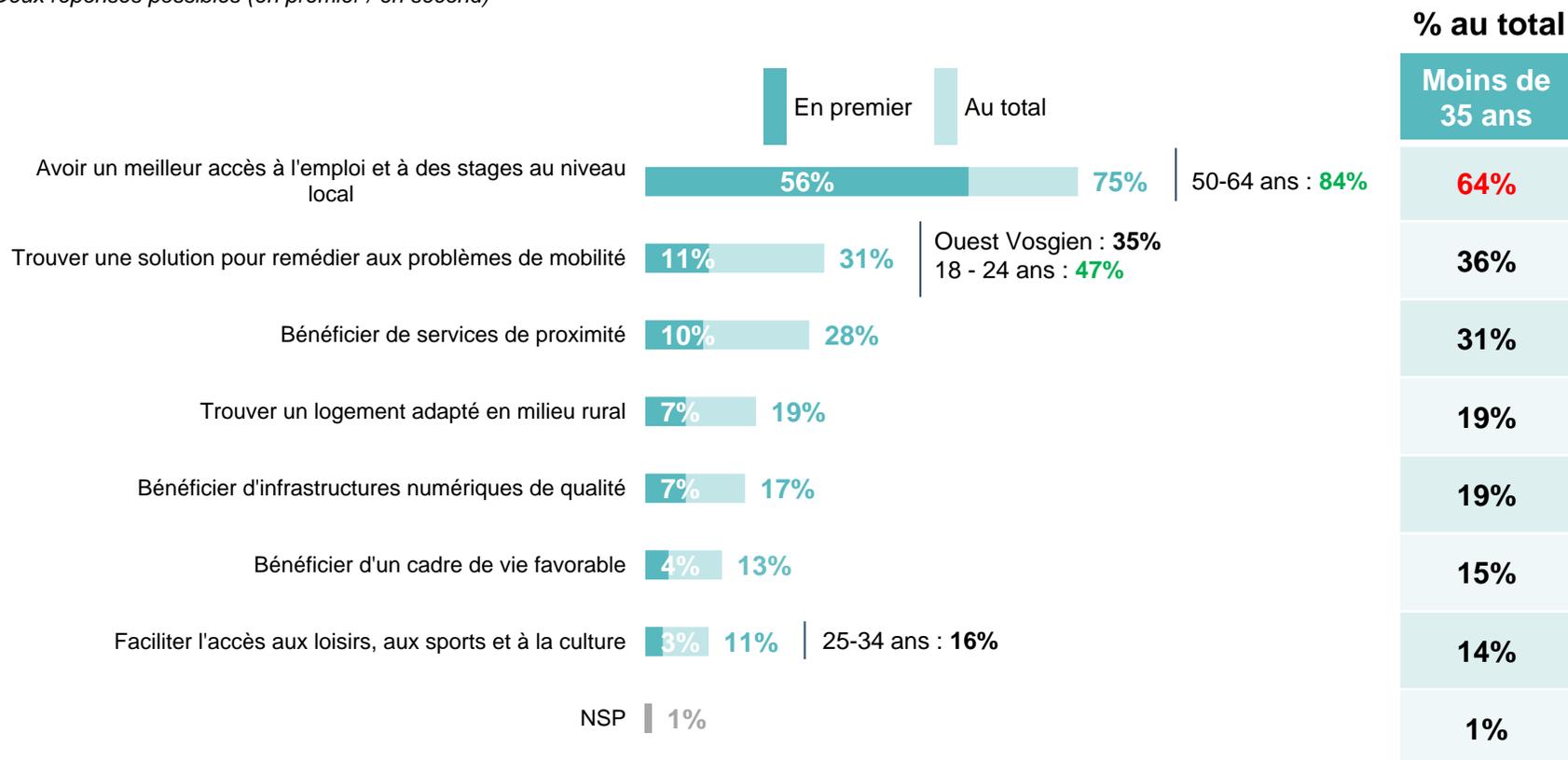
- Prise de contact avec les chefs d'établissement d'enseignement supérieur et des partenariats engagés afin de favoriser l'offre de formation d'enseignement supérieur dans le département
- Plateforme de mise en relation offres/demandes de stage et d'emploi en cours de déploiement
- « Prêts à Bosser »: un dispositif moins ciblé sur les jeunes
- Une politique de communication dédiée aux jeunes à développer



L'ACCÈS À L'EMPLOI : LA CLÉ POUR RETENIR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT

Q16. Selon vous, parmi les propositions suivantes, quelles sont les deux qui permettraient aux jeunes de rester vivre dans le Département ?

Base ensemble – Deux réponses possibles (en premier / en second)



L'ECONOMIE

RÉINDUSTRIALISER LE DÉPARTEMENT –
GARANTIR LA SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE DU
TERRITOIRE EN AGISSANT DE MANIÈRE
PRIORITAIRE AUPRÈS DES TPE/PME ET DES
FILÈRES EMBLÉMATIQUES



Une stratégie réorientée suite à la loi NOTRe

La loi NOTRe du 7 août 2015 a restreint les capacités d'action du Département dans le domaine économique. Par conséquent, la stratégie choisie par le Département en 2015 n'a pas pu être totalement mise en œuvre. Le Département a néanmoins voulu rester acteur en la matière:

- Poursuite de la valorisation des parcs d'activités « CAP Vosges »
- Valorisation des filières cibles du département
- Volonté d'accompagner l'immobilier d'entreprise en partenariat avec les intercommunalités

L'absence d'outil d'accompagnement des entreprises sur le territoire vosgien depuis 2016 est à noter

LE TOURISME

FIDÉLISER LES CLIENTÈLES TOURISTIQUES DE
NOTRE TERRITOIRE



- Démarche de qualification des projets touristiques
- Aide à la professionnalisation des acteurs
- Valorisation de l'aspect « Nature et Famille » de l'offre touristique
- Lancement du programme d'aménagement du col de la Schlucht

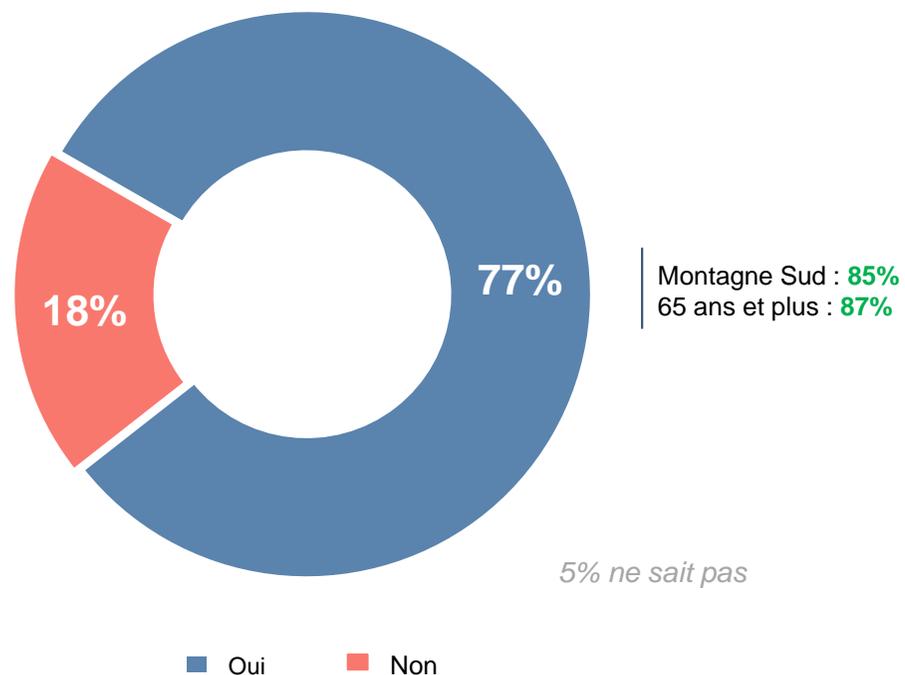


- Nécessité d'adaptation de l'intervention du Département en matière d'aides financières afin de se mettre en conformité avec la loi NOTRe

LA RECONNAISSANCE DES EFFORTS POUR DÉVELOPPER L'OFFRE TOURISTIQUE...

Q7. Estimez-vous que l'offre touristique vosgienne s'est améliorée ces dernières années ?

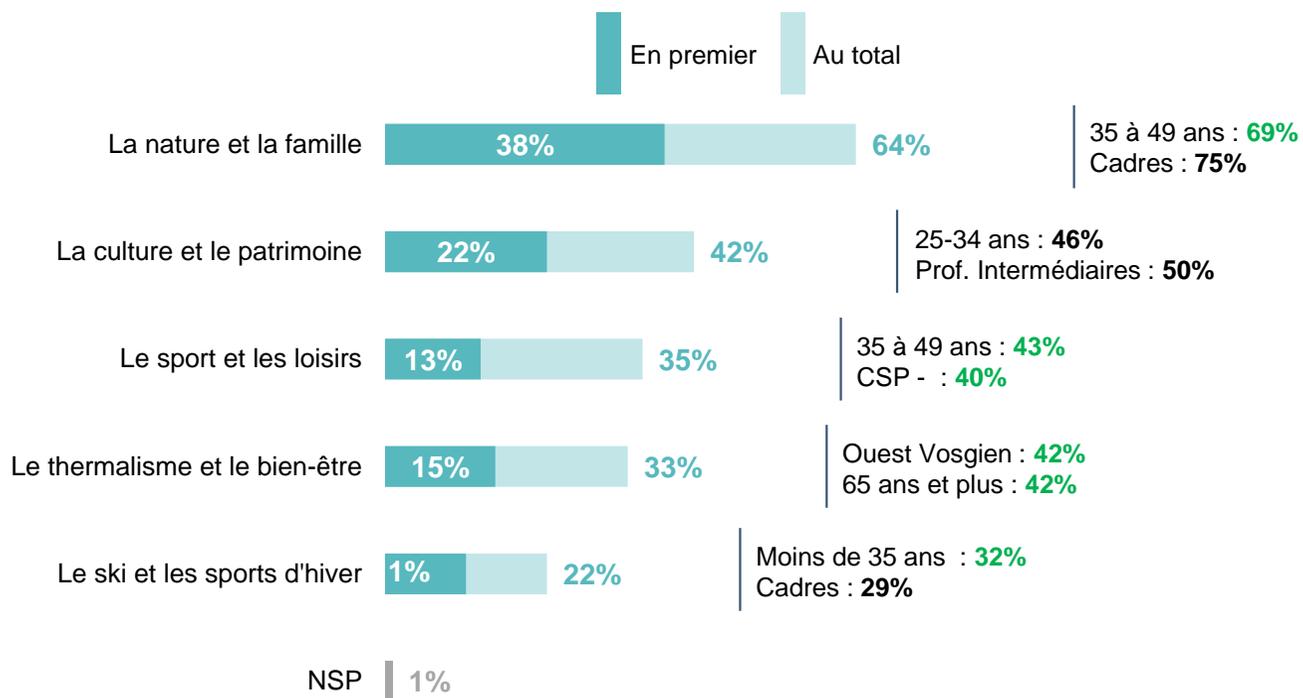
Base ensemble – Une seule réponse possible



... QUI DOIT S'AXER AUTOUR DE LA NATURE ET DE LA FAMILLE

Q8. Selon vous, quels seraient les deux axes touristiques à développer en priorité ?

Base ensemble – Deux réponses possibles (en premier / en second)



L'AGRICULTURE

PRIVILÉGIER L'INSTALLATION DES NOUVEAUX
EXPLOITANTS, LA DIVERSIFICATION AGRICOLE
ET LA GESTION ÉCONOMIQUE ET DURABLE DE
LA RESSOURCE FORESTIÈRE



- Un soutien appuyé à l'investissement agricole et à la diversification agricole
- Montée en puissance de la plateforme AGRILocal
- Mise en place du site « Mon panier local »

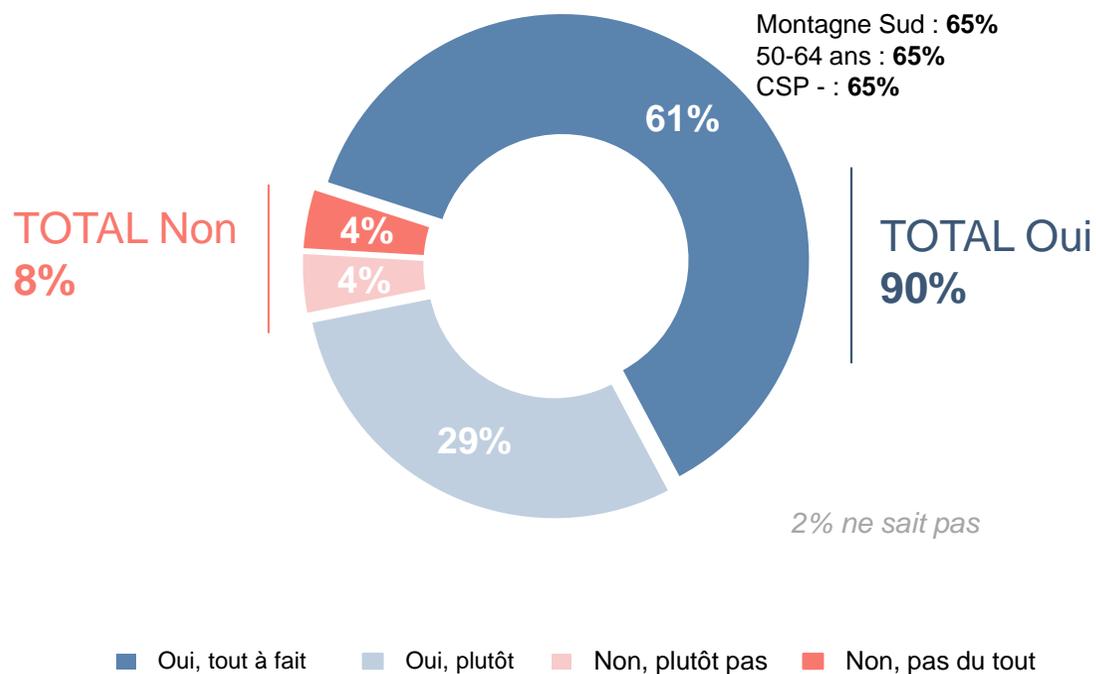


- Laboratoire départemental: difficulté à répondre à une forte augmentation des demandes

LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES : UN SOUTIEN DE LA PART DU DÉPARTEMENT FORTEMENT ATTENDU

Q9. Selon vous, le Département doit-il soutenir la diversification des exploitations agricoles ?

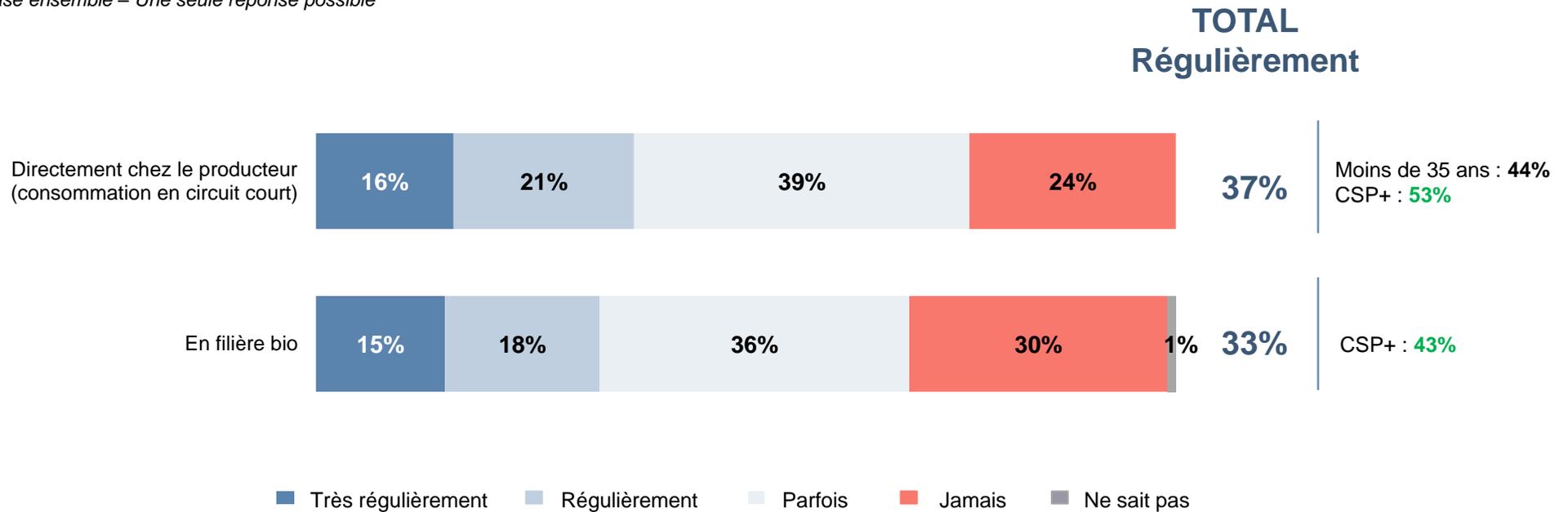
Base ensemble – Une seule réponse possible



CIRCUIT COURT ET BIO : DES HABITUDES DE CONSOMMATION QUI NE SONT PAS ENCORE SYSTÉMATIQUEMENT PRIVILÉGIÉES

Q10. A quelle fréquence achetez-vous vos produits alimentaires... ?

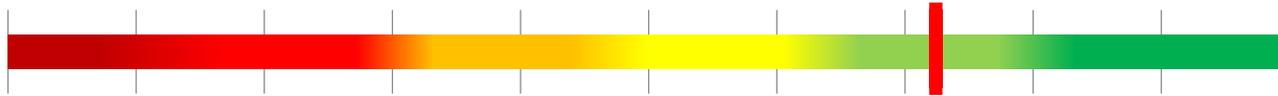
Base ensemble – Une seule réponse possible





LA CULTURE ET LE SPORT

RENDRE ACCESSIBLE LA CULTURE ET LE SPORT
AU PLUS GRAND NOMBRE

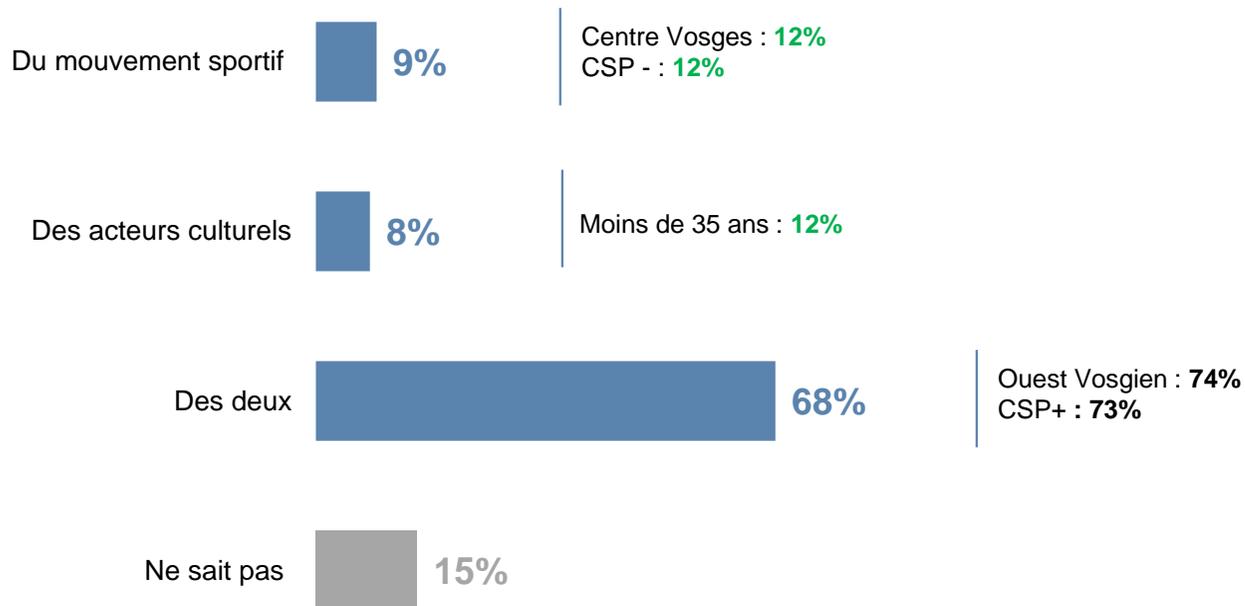


- Dynamique positive autour des animations culturelles et mise en œuvre d'outils de valorisation des collections sur les sites culturels du Département
 - Structuration des politiques sportives et culturelles pour le territoire avec la démarche de co-construction de schémas départementaux
 - Divers leviers mobilisés pour rendre le sport et la culture accessibles au plus grand nombre
-  • L'égal accès à la culture et aux pratiques artistiques est à déployer davantage

D'APRÈS LES HABITANTS, LE DÉPARTEMENT EST LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉS DES ACTEURS SPORTIFS ET CULTURELS

Q25. Considérez-vous que le Département est le partenaire technique et financier privilégié... ?

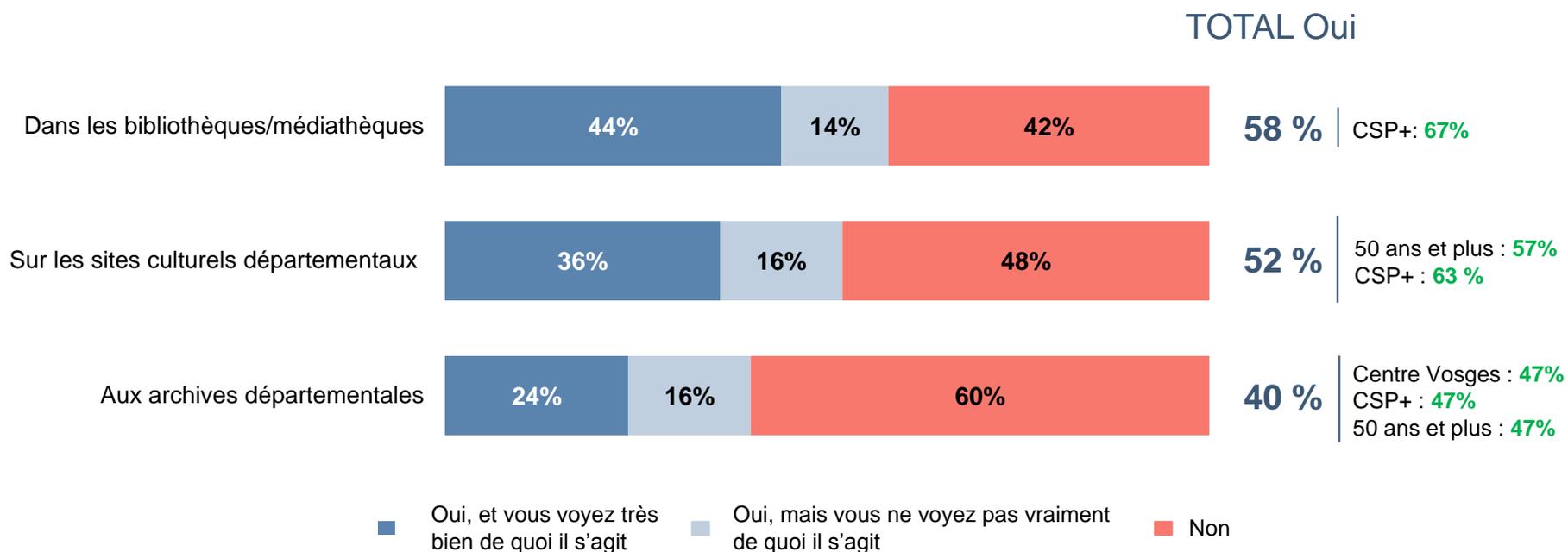
Base ensemble – Une seule réponse possible



LES VOSGIENS SONT PLUTÔT BIEN AVISÉS DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS AYANT EU LIEU EN BIBLIOTHÈQUES/MÉDIATHÈQUES...

Q23. Avez-vous eu connaissance des manifestations culturelles proposées par le Département qui ont eu lieu... ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



...NÉANMOINS, CE SONT D'ABORD LES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS QUI LEUR VIENNENT SPONTANÉMENT À L'ESPRIT

Q24. Quel est pour vous l'évènement sportif ou culturel le plus important dans le département ?

Base ensemble – Question ouverte

Au moins un évènement cité : **55%**

EVENEMENTS SPORTIFS	31%
Le triathlon	5%
L'inferral trail	3%
Evènements autour du vélo	3%
Championnat du monde de VTT	3%
Du ski	2%
Le Tour de France	2%
Marche rose	2%
Marches, randonnées	2%
Des rallyes automobiles	2%
Compétitions de tennis	1%
La fête du sport	1%
Matches de hockey sur glace	1%
Du canoé kayak	1%
Compétition de tir à l'arc	< 1%
<i>Autres évènements sportifs</i>	4%

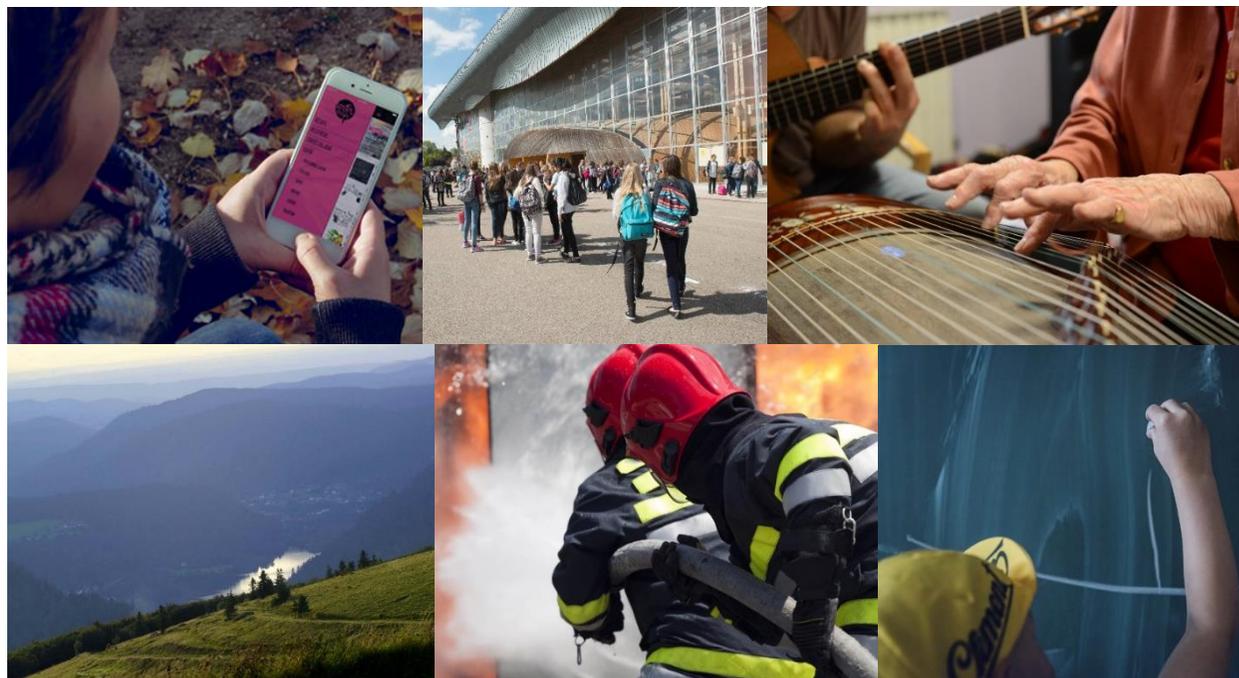
EVENEMENTS CULTURELS	19%
Le festival international de géographie	7%
Les imaginables	2%
Les journées du patrimoine	2%
Rues et compagnies	2%
Fantastic'Arts	1%
Les larmes du rire	1%
<i>Autres évènements musicaux (Concerts, festivals de musique...)</i>	1%
<i>Autres évènements cinématographiques (Festivals de films, printemps du cinéma, semaine du cinéma)</i>	1%
<i>Autres évènements culturels</i>	2%
ETABLISSEMENTS CULTURELS	1%
Le Théâtre du Peuple	1%
<i>Autres établissements culturels (médiathèque, bibliothèque...)</i>	1%

Autres (foires, Fête des Jonquilles...) 3%

Aucun	2%
Ne sait pas	43%

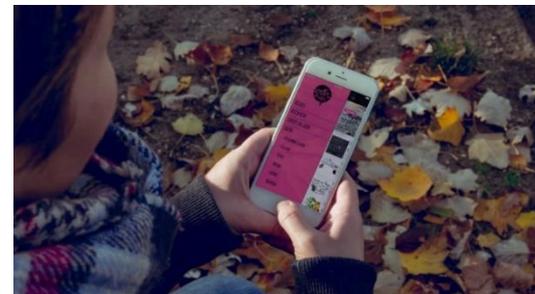
Vosges Ambitions 2021

LA QUALITE DE VIE DES VOSGIENS



LES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES

GÉNÉRALISER LES USAGES DU NUMÉRIQUE
POUR FACILITER LE LIEN AVEC LES VOSGIENS



- Poursuite du déploiement des télé-services (Guichet Citoyen)
- Montée en puissance de l'accompagnement des collectivités vosgiennes en matière de dématérialisation de leurs actes et services via X-DEMAT

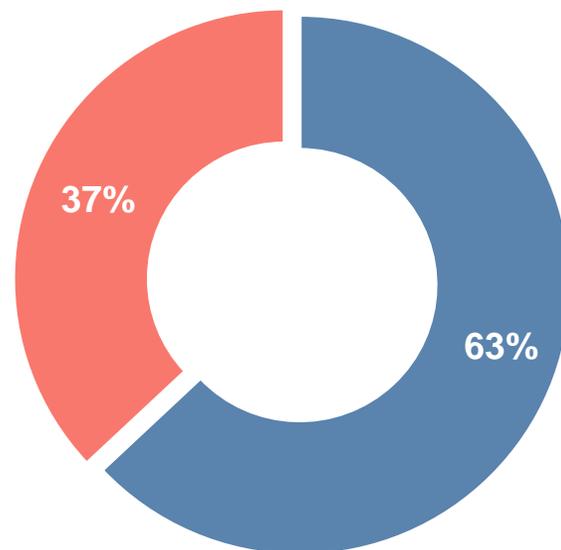


- Prise de retard de la politique d'Open Data et adaptation de la démarche dans un objectif de mutualisation

PRÈS DE DEUX TIERS SAVENT QU'ILS PEUVENT RÉALISER LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR LE SITE *VOSGES.FR*

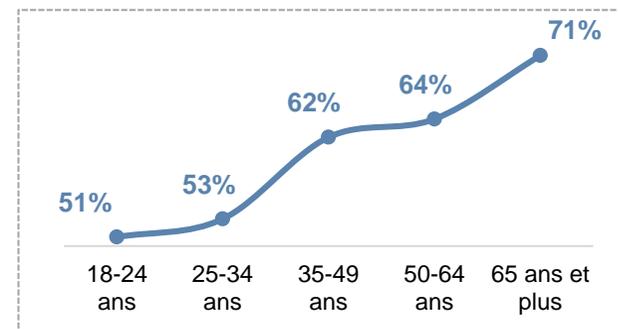
Q12. Saviez-vous qu'il est possible de réaliser vos demandes administratives au Département par internet sur son site Vosges.fr (divers formulaires d'aide, demandes de stages...)?

Base ensemble – Une seule réponse possible



■ Oui ■ Non

Ouest Vosgien : **69%**
65 ans et plus : **71%**



LES COLLÈGES ET L'ÉDUCATION

GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES
COLLÈGES POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE
ÉQUILIBRÉE



- Déploiement du numérique dans les collèges: des objectifs atteints voire dépassés
- Restauration scolaire: une démarche d'amélioration de la qualité réalisée
- Augmentation du nombre de projets éducatifs subventionnés au sein des collèges et des écoles

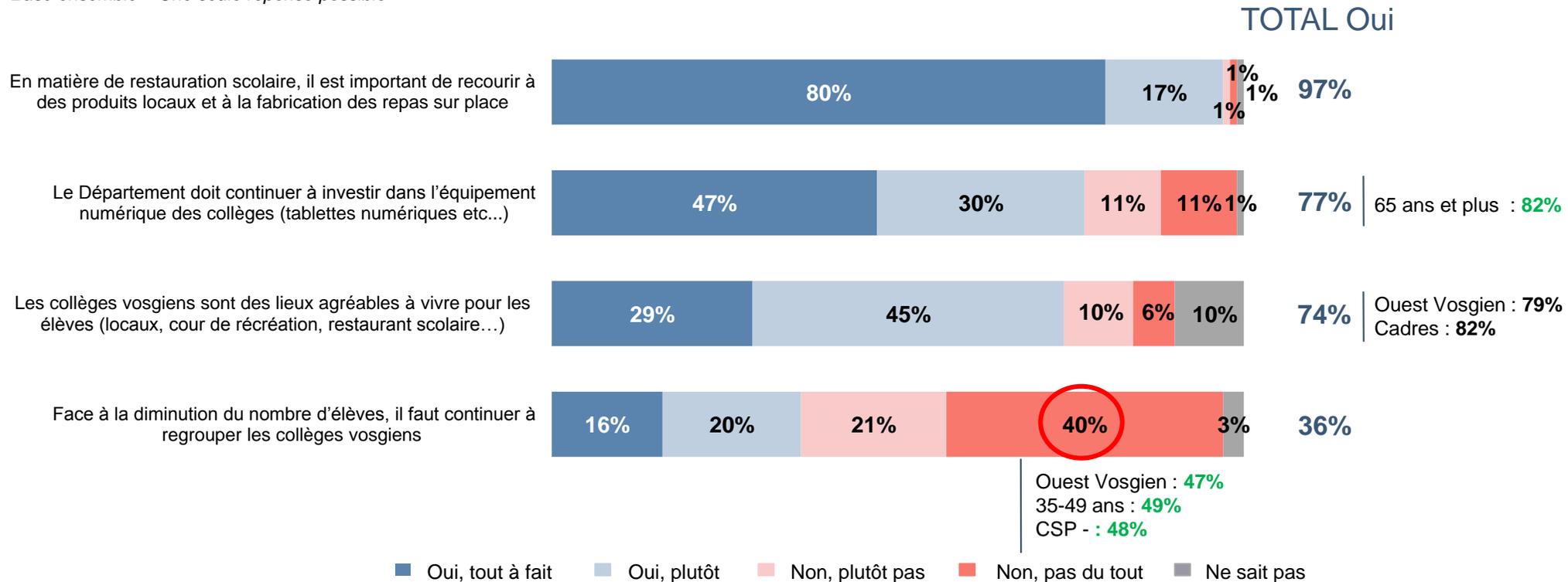


- Difficulté d'optimisation des effectifs des agents des collèges pour la permanence et la qualité du service

DES REPAS DE QUALITÉ, UN PRÉREQUIS UNE VIVE OPPOSITION AU REGROUPEMENT DES COLLÈGES

Q18. Je vais maintenant vous citer quatre affirmations relatives aux collèges vosgiens. Pour chacune d'elles, veuillez me dire si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord.

Base ensemble – Une seule réponse possible



L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP

PRIVILÉGIER LE MAINTIEN À DOMICILE DES
PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP GRÂCE À UN MAILLAGE
TERRITORIAL DES SERVICES

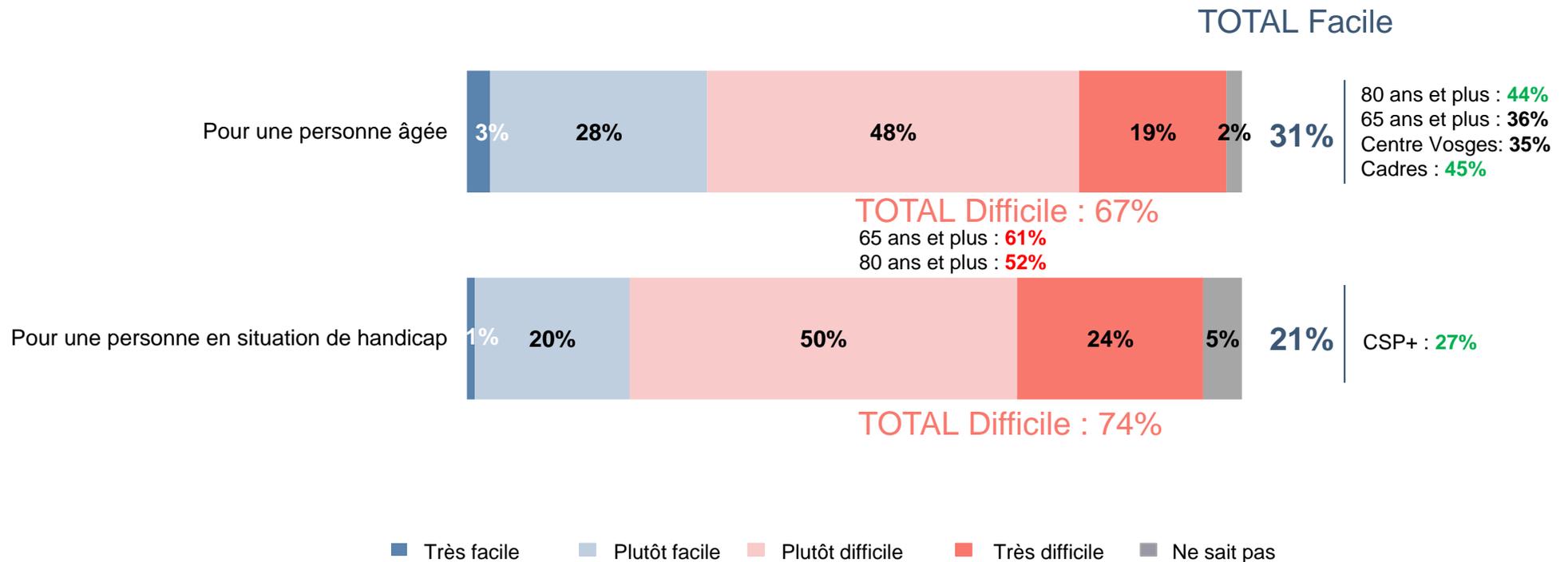


- Les dispositions de la loi adaptation de la société au vieillissement ont été mises en œuvre
 - Des actions ont été entreprises dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie
 - Un travail amorcé sur l'attractivité des métiers des services d'aide à domicile
 - La pérennisation du dispositif MAIA
 - Un soutien pour les professionnels de santé
 - La maison de l'autonomie (MDA) a été mise en place
-
- Des alternatives au placement en établissement qui restent difficiles
 - Services d'accompagnement à la vie sociale : malgré la création de nouvelles places certains besoins ne sont pas satisfaits

LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP, DE VRAIES DIFFICULTÉS

Q20. Aujourd'hui, selon vous, est-il facile ou difficile de pouvoir vivre dans des conditions satisfaisantes à son domicile dans les Vosges... ?

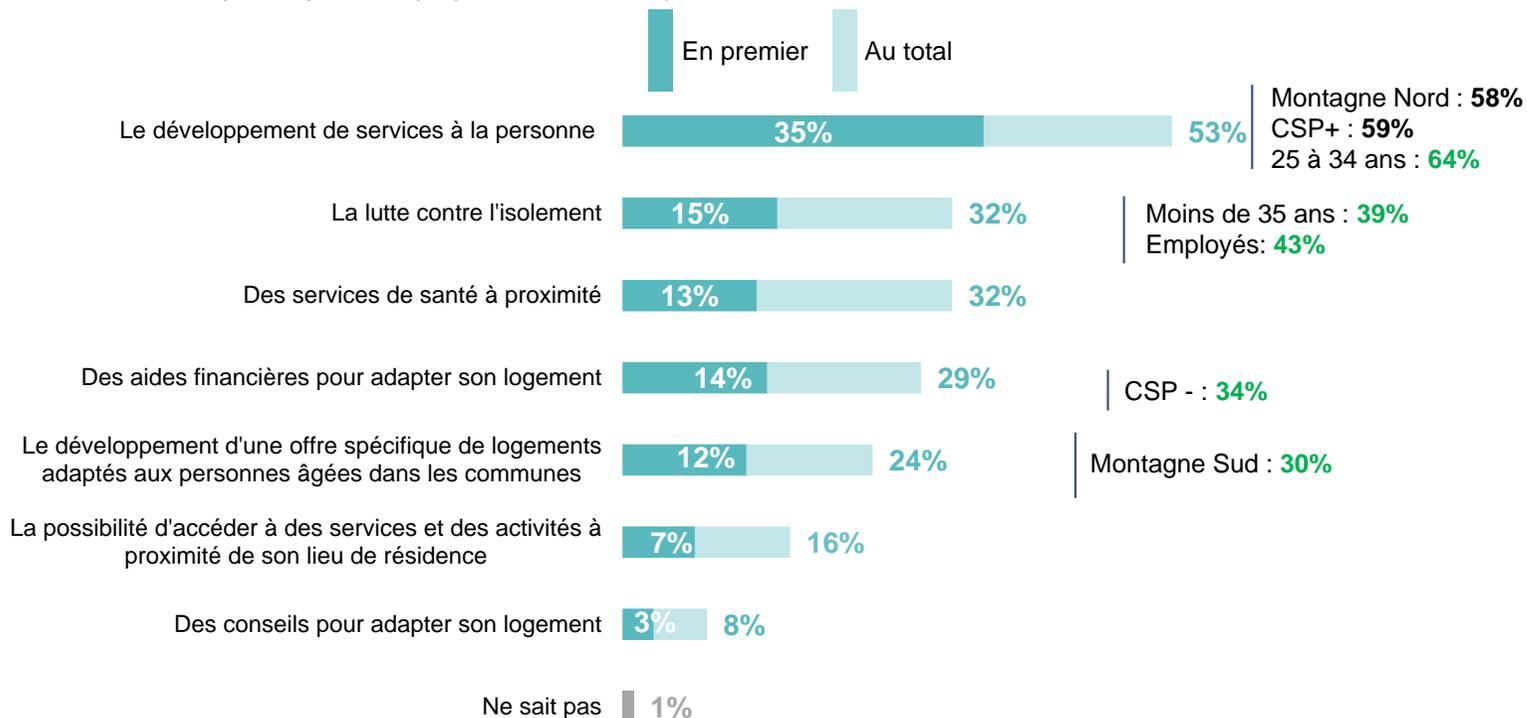
Base ensemble – Une seule réponse possible



LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À LA PERSONNE, LA CLÉ POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Q21. Selon vous, quelles mesures permettraient d'améliorer le maintien à domicile des personnes âgées ?

Base ensemble – Deux réponses possibles (en premier / en second)



% au total

65 ans et plus	80 ans et plus
51%	54%
27%	25%
33%	37%
26%	15%
26%	25%
18%	16%
9%	6%
2%	4%



Alexander Rathes- Fotolia

L'ENFANCE ET LA FAMILLE

RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER
LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES
SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE
DE PARCOURS



- Renforcement de la prévention et du repérage de l'enfance en danger
- Restructuration des établissements de protection de l'enfance et diversification des modes de prise en charge des enfants
- Définition du parcours de chaque enfant facilitée
- Mise en œuvre de mesures pour la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés

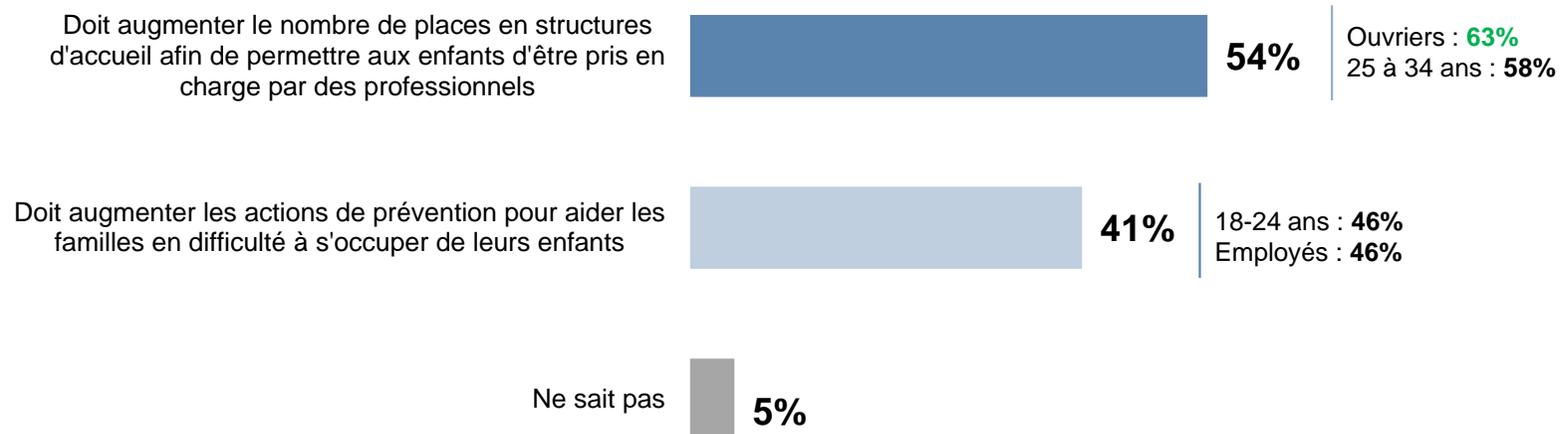


- Tensions importantes sur les missions de Protection Maternelle et Infantile

CONCERNANT L'AIDE À L'ENFANCE, LES VOSGIENS HÉSITENT SUR LA SOLUTION À PRIVILÉGIER

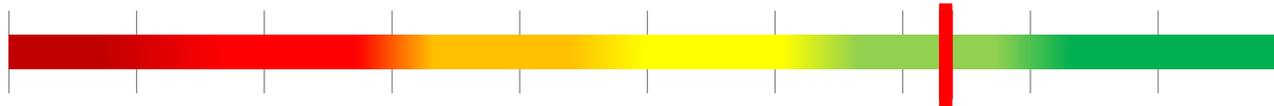
Q17. En ce qui concerne l'aide à l'enfance, pensez-vous que le Département... ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



LA SÉCURITÉ

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE
VOSGIEN DE SECOURS



- Mise en place d'une plateforme unique de réception des appels d'urgence 15-18-112
- Des efforts de rationalisation significatifs
- Des missions qui évoluent pour s'adapter au territoire
- Un nombre de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels qui reste stable



- Un nombre significatif de centres restent en tension au niveau de l'effectif
- Des difficultés à mobiliser à certaines heures de la journée l'effectif minimal de sapeurs – pompiers volontaires

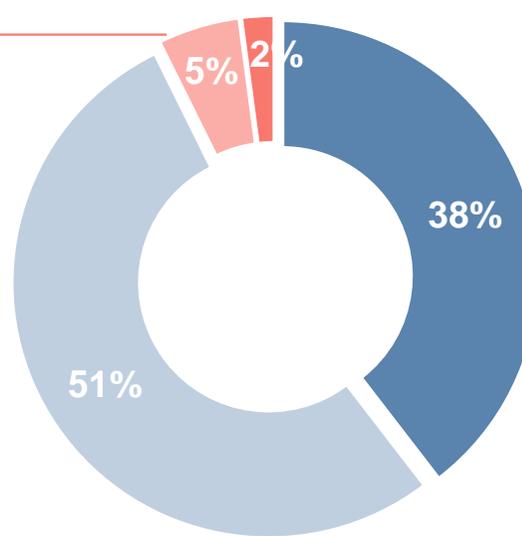
UN SERVICE DE SECOURS JUGÉ SATISFAISANT VOIRE TRÈS SATISFAISANT

Q27. Pensez-vous que le service de secours (sapeurs-pompiers) soit assuré de manière satisfaisante ?

Base ensemble – Une seule réponse possible

Pas satisfaisante
7%

35-49 ans : **11%**



Total Satisfaisante
89%

Montagne Sud: **93%**
50 ans et plus : **92%**

4% ne sait pas

■ Très satisfaisante ■ Plutôt satisfaisante ■ Plutôt pas satisfaisante ■ Non, pas du tout

L'ENVIRONNEMENT

GARANTIR UNE BONNE GESTION DES
RESSOURCES ET DES MILIEUX NATURELS



- Des Services d'Assistance Technique performants en soutien aux territoires
- Progression importante du programme de plantation de haies champêtres

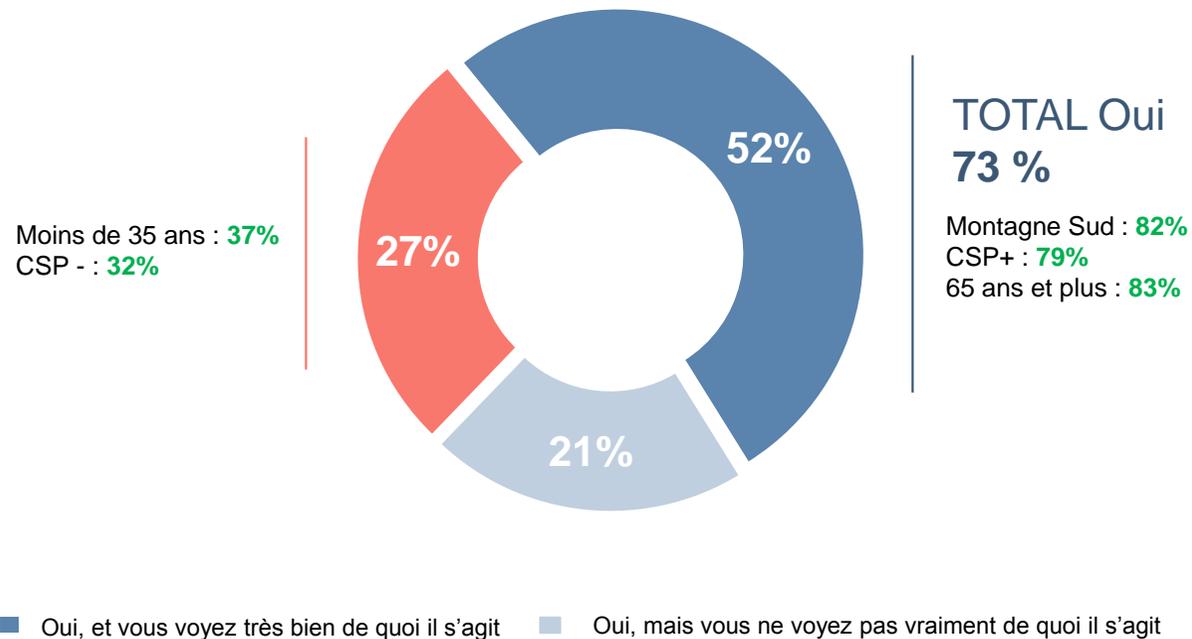


- Un inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) à mettre à jour
- Accompagnement des plans de paysage: une politique à adapter à un contexte nouveau

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES EST UNE MISSION BIEN CONNUE DES VOSGIENS

Q13. Savez-vous que le Département s'occupe de la préservation des Espaces Naturels Sensibles (mares, tourbières, chaumes) ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



Vosges Ambitions 2021

LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX



APPORTER LE HAUT-DÉBIT, LE TRÈS HAUT-DÉBIT ET LA TÉLÉPHONIE MOBILE – GÉNÉRALISER LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ

LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES



- Objectifs atteints en matière de haut débit
- Taux de disponibilité des infrastructures départementales garanti
- Déploiement amorcé en matière de très haut-débit
- Résorption des zones blanches en matière de téléphonie mobile engagée dans le cadre du plan national

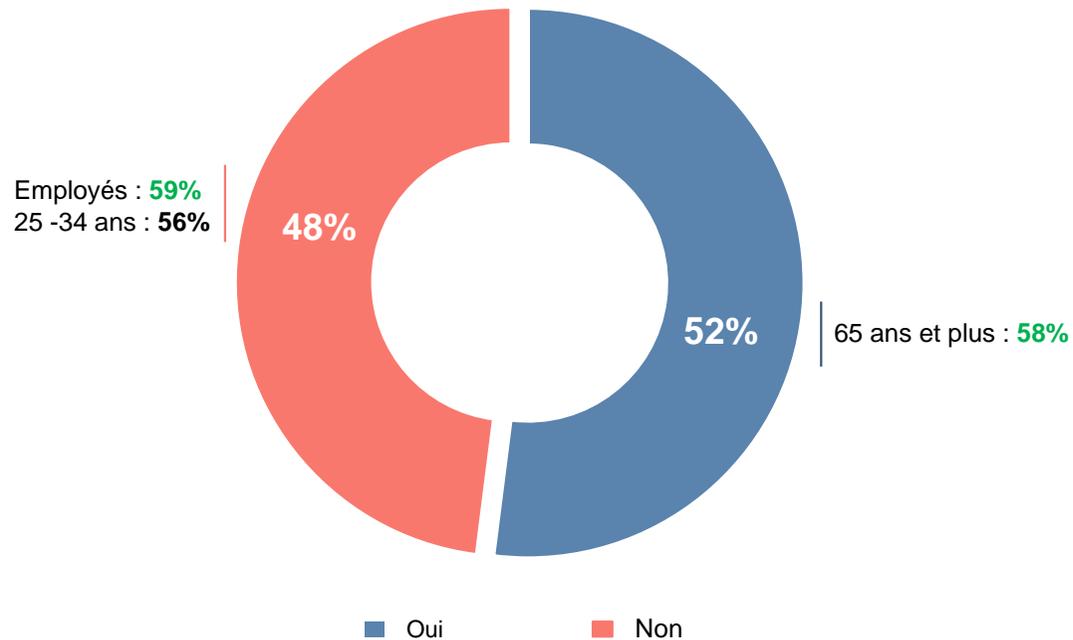


- Un « Guichet Très Haut Débit » peu mobilisé

SEULEMENT UN VOSGIEN SUR DEUX PERÇOIT L'IMPACT DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE SUR L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

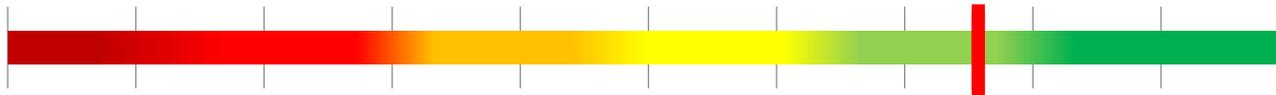
Q11. Saviez-vous que l'action du Département en matière d'équipement numérique permet à 86,5% des Vosgiens de bénéficier d'un accès internet satisfaisant ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



GARANTIR UNE OFFRE D'INSERTION SOCIALE
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET
PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ PAR UNE POLITIQUE
VOLONTARISTE D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

L'INSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA



- Renforcement des actions collectives
- Des aides individuelles pour permettre de faciliter les projets d'insertion
- Accompagnement des structures d'insertion : mise en place d'une cellule Insertion par l'Activité Economique

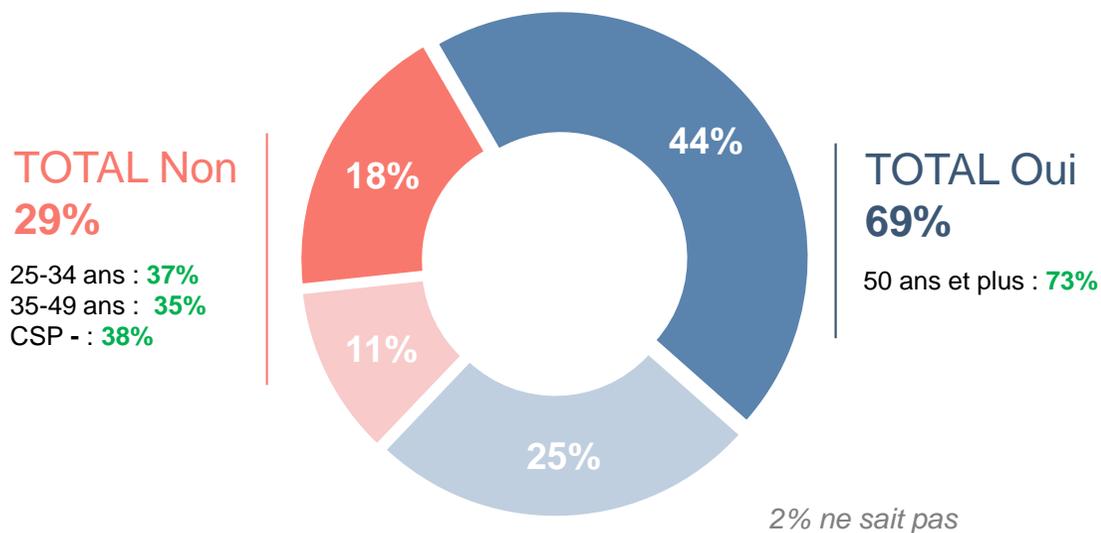


- Une situation de précarité des publics aidés qui semble augmenter
- Baisse du nombre de référents accompagnateurs
- Contrats aidés : des objectifs difficiles à atteindre dans un contexte plus contraignant

DES VOSGIENS FAVORABLES AU RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Q19. Pensez-vous que l'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA doit être renforcé pour favoriser le retour à l'emploi ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

LES ROUTES

GARANTIR UN NIVEAU DE QUALITÉ ET DE PERFORMANCE HOMOGENÈME DU RÉSEAU ROUTIER ET RÉALISER DES PROJETS À VOCATION SÉCURITAIRE



- Performance, qualité et sécurité du réseau routier: un niveau de service maintenu

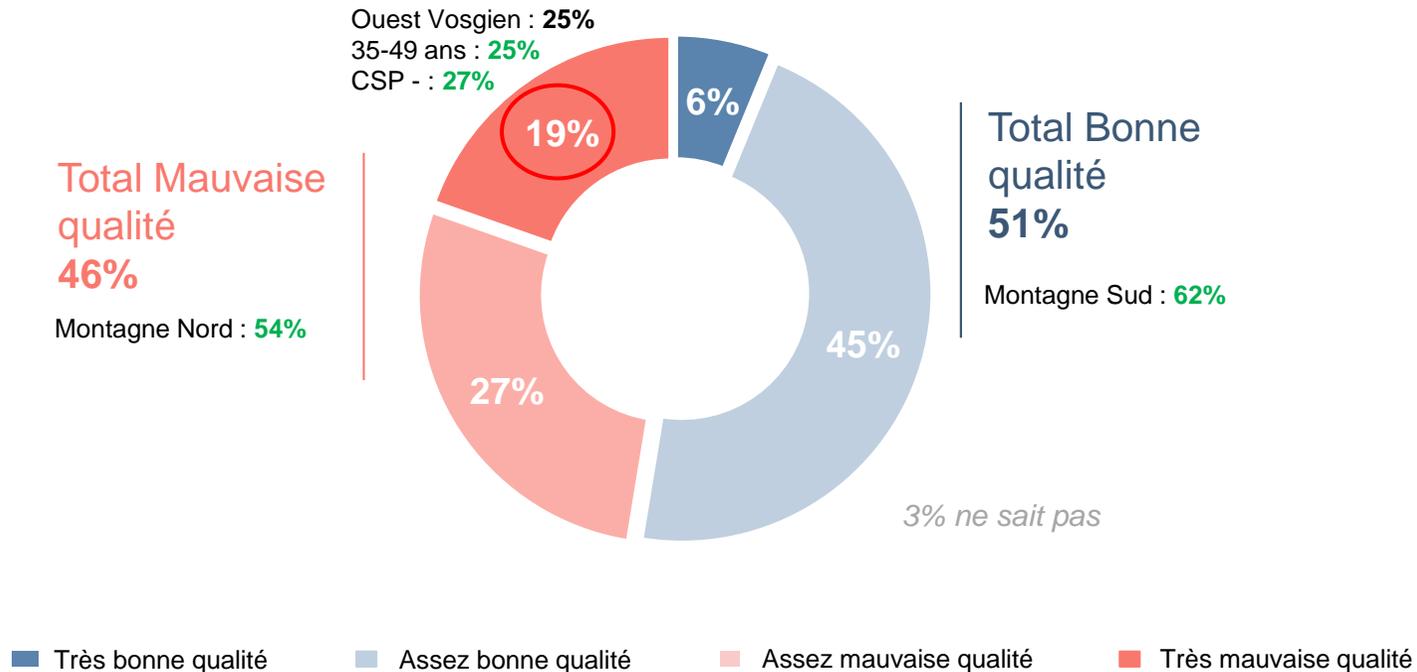


- Un diagnostic de l'ensemble de la voirie départementale à mener à bien

LA QUALITÉ DU RÉSEAU ROUTIER DIVISE LES VOSGIENS

Q26. D'après vous, le réseau routier départemental est-il de bonne ou de mauvaise qualité ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



LE PATRIMOINE IMMOBILIER

RATIONNALISER LE PATRIMOINE
IMMOBILIER, ENTREtenir ET MUTUALISER
L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS DES SERVICES
PUBLICS



- Un état structurel et fonctionnel du parc bâtiminaire plutôt satisfaisant
 - Des équipements techniques en bon état de fonctionnement
 - Poursuite de l'optimisation du parc immobilier avec une diminution importante du nombre de m² utilisés
-
- Définition d'une stratégie d'entretien: Un diagnostic du patrimoine départemental à intensifier
 - Une mise en accessibilité des bâtiments départementaux à poursuivre



Crédit photo: Cartignies canonica architecture (Collège Elsa Triolet de CAPAVENIR – VOSGES)



Collège de CHARMES



Visite du chantier du Collège Elsa Triolet de CAPAVENIR-VOSGES

L'APPUI AUX TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ET EPCI
AVEC EFFICACITÉ ET PERTINENCE



- Mise en œuvre des politiques départementales prioritaires au travers de contrats et de partenariats
 - Adoption du Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
 - Construction commune du socle Vosges du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- Assez peu de projets structurants co-construits avec les territoires

L'APPUI DU DÉPARTEMENT AUX PROJETS DES COMMUNES ET DES EPCI RECONNU PAR LES ÉLUS

Questions issues du questionnaire réservé aux élus sur Vosges.fr

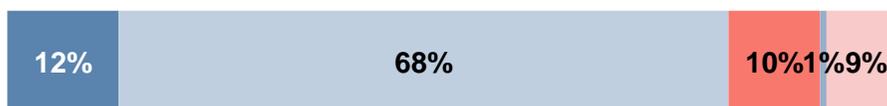
TOTAL Oui

L'appui du Département aux projets des communes et des EPCI contribue-t-il, selon vous, au développement des Vosges et à la solidarité territoriale ?



87%
EPCI: **92%**

Estimez-vous globalement que les dispositifs d'appui proposés par le Département aux collectivités vosgiennes sont adaptés ?



80%
EPCI: **83%**

Est-ce que la politique "bourgs-centres" lancée par le Département en partenariat avec l'Etat permet de développer le territoire dans son...



62%
EPCI: **83%**

■ Oui, tout à fait
 ■ Oui, plutôt
 ■ Non, plutôt pas
 ■ Non, pas du tout
 ■ Sans opinion

LA CONTRACTUALISATION

ARTICULER LES AMBITIONS DU
DÉPARTEMENT AVEC LES PROJETS PORTÉS
PAR CHACUN DES TERRITOIRES



- Des diagnostics territoriaux co-construits et partagés
- Des contrats signés avec l'ensemble des EPCI
- Des démarches et des dispositifs qui prennent en compte les spécificités du territoire
- Un travail de dialogue territorial qui s'inscrit dans la durée
- Un réseau des acteurs qui est actif



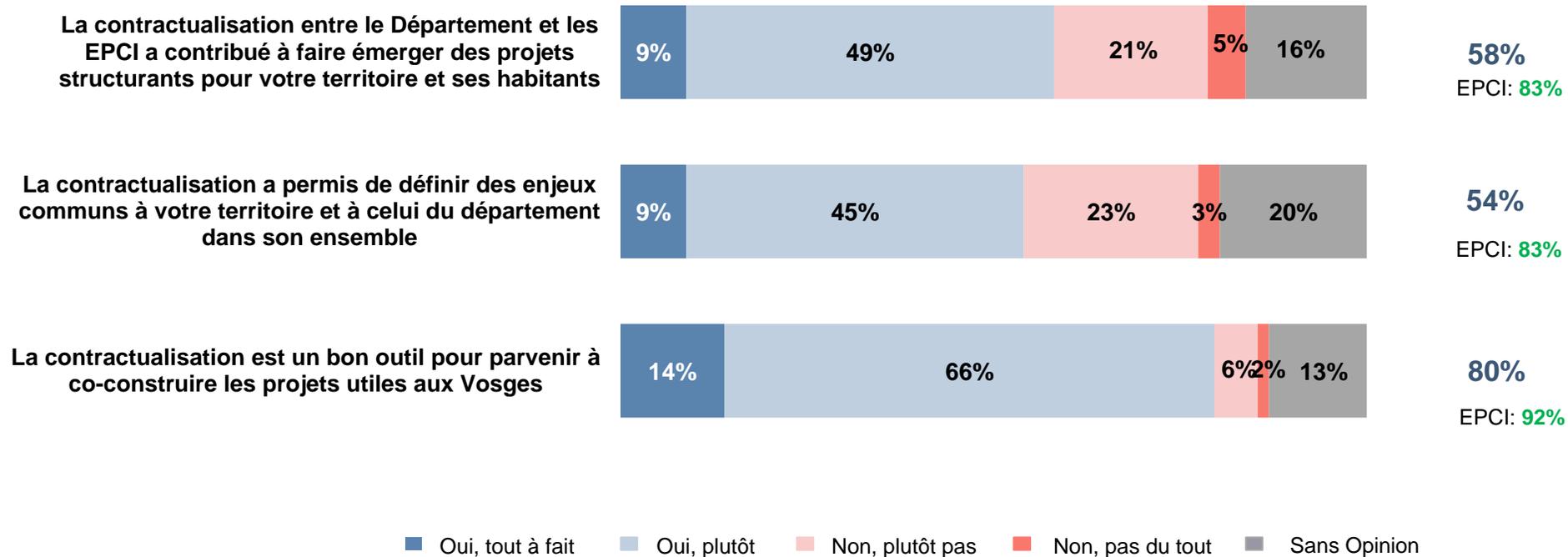
- Une marge de progression pour atteindre des projets véritablement partagés
- Un rôle d'outil d'aide à la décision à conforter pour l'observatoire des territoires

LA CONTRACTUALISATION, UN BON OUTIL POUR FAIRE ÉMERGER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LES VOSGES

En matière de contractualisation, êtes vous d'accord avec les affirmations suivantes:

Questions issues du questionnaire réservé aux élus sur Vosges.fr

TOTAL Oui



L'INGÉNIERIE

AIDER, SOUS FORME D'INGÉNIERIE, LES ACTEURS LOCAUX À CONCEVOIR, STRUCTURER ET CONCRÉTISER LEURS PROJETS



- Soutien du département aux structures départementales d'ingénierie (Agence Technique Départementale, Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement, Association des Maires et des Présidents de Communautés des Vosges)

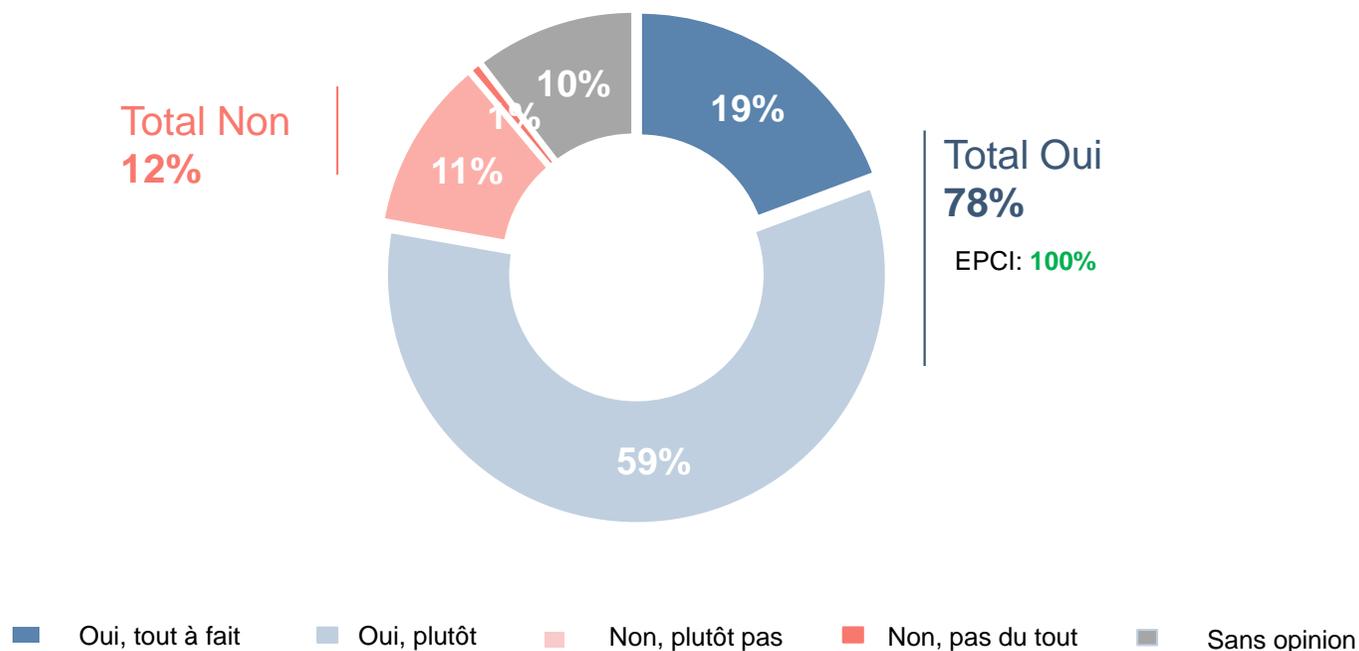


- Une offre de services à structurer et à faire connaître

UN FORT INTÉRÊT DES COLLECTIVITÉS POUR UN APPORT D'INGÉNIERIE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La mise à disposition de l'expertise d'agents du Conseil départemental auprès de votre collectivité vous apparaîtrait-elle un atout pour développer ou mettre en œuvre vos projets ?

Question issue du questionnaire réservé aux élus sur Vosges.fr



Vosges Ambitions 2021

ACTION TRANSVERSALE: LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RECHERCHER L'EXEMPLARITÉ EN INTÉGRANT
LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES
POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

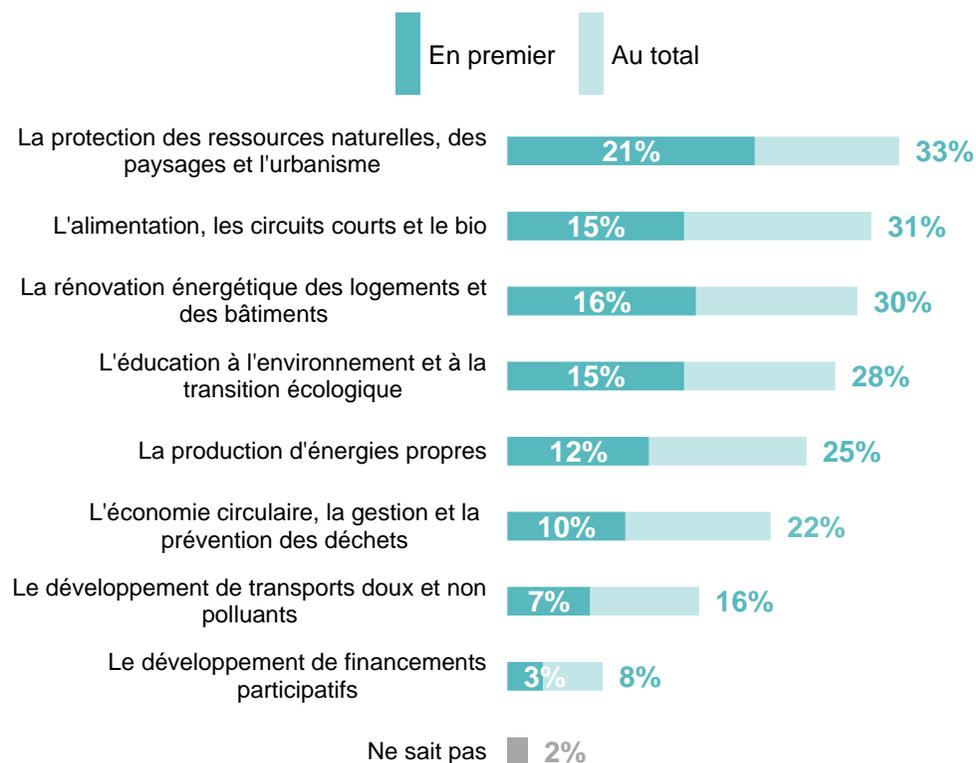


- Adoption d'un plan dédié à la transition écologique : le plan VASTE (Vosges Ambitions Spécial Transition Ecologique)
- Appui aux projets et acteurs du développement durable
- Les trophées de la transition écologique : une opération de partage, de promotion et de valorisation des actions en faveur de la transition écologique
- Mobilisation au sein de la plateforme d'éducation au développement durable TER'O
- Un effet levier sur la transition écologique à rechercher par le biais de la contractualisation avec les intercommunalités
- L'exemplarité du Conseil départemental à accélérer

DES HABITANTS QUI HÉSITENT ENTRE LES DIFFÉRENTES PRIORITÉS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Q14. Quels sont les deux axes d'intervention, liés à la Transition Ecologique, qui vous paraissent prioritaires ?

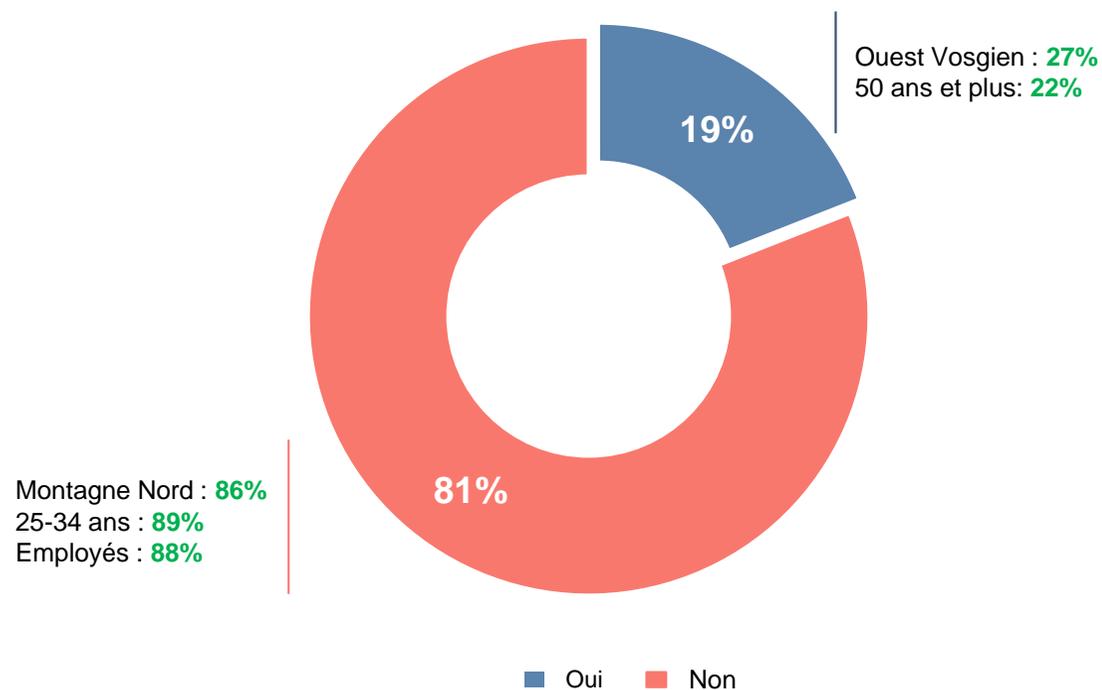
Base ensemble – Deux réponses possibles (en premier / en second)



LA NOTORIÉTÉ DU PLAN « VASTE » RESTE À OPTIMISER

Q15. Savez-vous que le Département des Vosges a déployé un plan intitulé « Vosges Ambitions Spécial Transition Ecologique » ?

Base ensemble – Une seule réponse possible



Vosges Ambitions 2021

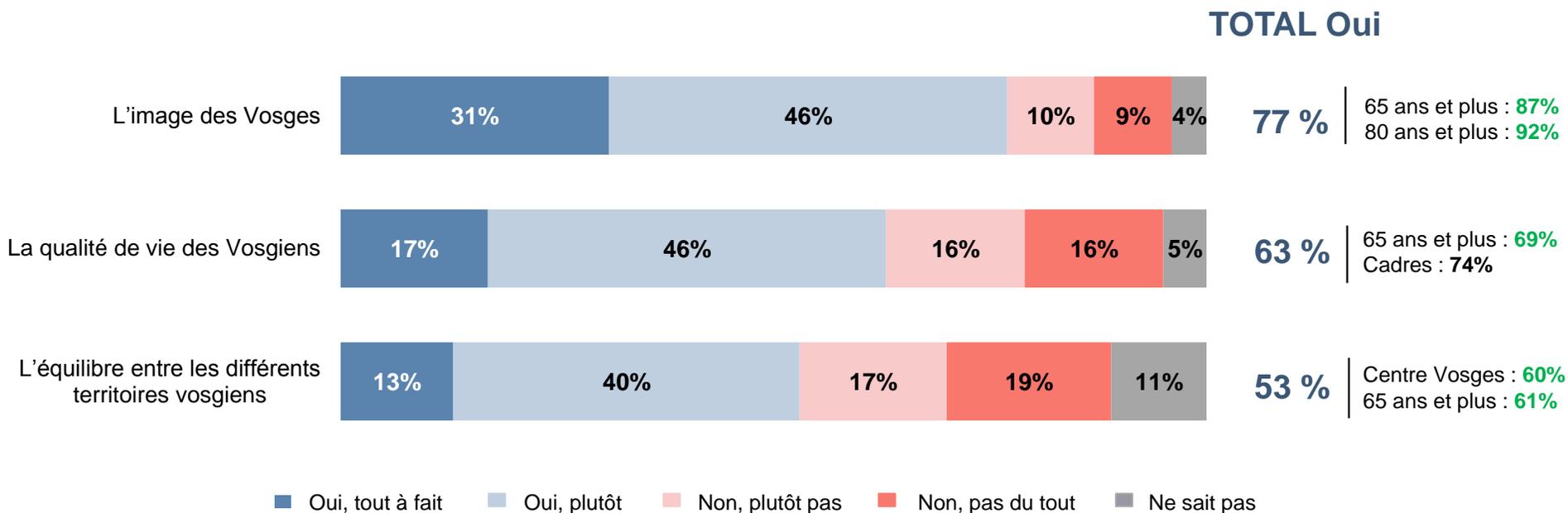
LA VISION DES VOSGIENS SUR L'ACTION DU DEPARTEMENT



UN ENSEIGNEMENT DU QUESTIONNAIRE: L'IMPACT DE L'ACTION DU DÉPARTEMENT SUR L'IMAGE DES VOSGES ET LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS RECONNU

Q3. Selon vous, l'action du Département contribue-t-elle à améliorer... ?

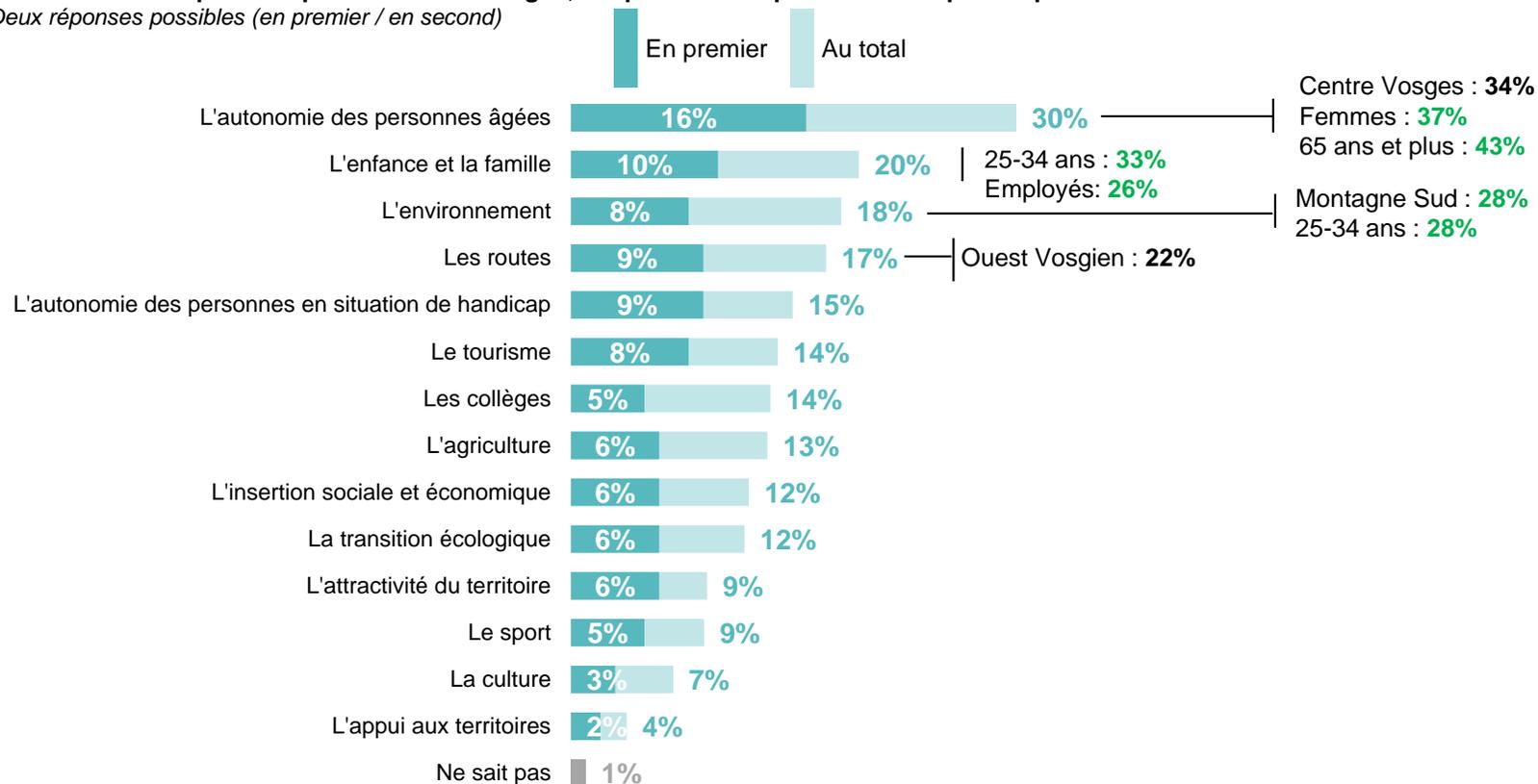
Base ensemble – Une seule réponse possible



L'AVIS DES VOSGIENS SUR LES MISSIONS EXERCÉES PAR LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

Q1. Parmi les missions exercées par le Département des Vosges, lesquelles vous paraissent les plus importantes ?

Base ensemble – Deux réponses possibles (en premier / en second)





Comptes rendus
des
ateliers



ATELIER « MARKETING TERRITORIAL »

Constat:

La marque est très identitaire, fédératrice, globale et chacun peut se référer à son slogan évocateur. Elle est très visible au niveau des évènements grâce à l'affichage mais aussi aux goodies. Concernant les canaux médiatiques, cela fonctionne bien sur les réseaux sociaux, les jeux organisés sont plébiscités, la météo des neiges permet de toucher un public externe.

Propositions:

- Diffuser encore plus de produits dérivés en enrichissant peut-être la gamme. La fabrication étrangère est évoquée mais n'est pas considérée comme rédhibitoire par les participants de l'atelier, l'objectif premier étant de gagner en visibilité.
- En termes d'évènements : il faut labelliser uniquement des évènements de notoriété et donner les moyens financiers aux organisateurs pour une présence maximale de la marque en évitant le saupoudrage.
- Ne pas oublier la radio comme canal médiatique pour la présence de la marque, qui pourrait permettre de toucher un public plus âgé.



ATELIER « JEUNESSE, COLLÈGES ET ÉDUCATION »

Les ateliers ont été menés en 2 temps avec une première partie consacrée à une évaluation de l'existant et une seconde dédiée aux propositions.

Constat:

Il est d'emblée favorable voire très favorable en ce qui concerne la qualité du cadre de vie aussi bien en termes d'environnement que de patrimoine. S'agissant de la vie scolaire, et plus particulièrement celle des collégiens qui relève de la compétence du Département, le soutien aux projets éducatifs et la restauration scolaire sont plébiscités. De même, la proximité des acteurs (sur un territoire à taille humaine) et le travail en réseau ont été identifiés comme des éléments facilitateurs dans la mise en œuvre des actions en faveur de la jeunesse.

Les points négatifs concernent essentiellement le ressenti d'inégalités territoriales marquées dans un contexte de déclin démographique. Sont visées les problématiques liées à la mobilité des jeunes, aux conditions d'accès aux services culturels, éducatifs ou sportifs, en particulier en milieu rural.

Enfin, certains témoignages ont fait état d'une image parfois négative de la jeunesse, véhiculée sur la base de généralisations hâtives.

Propositions:

Elles visent tout d'abord à un accompagnement de l'engagement citoyen des jeunes, pouvant se concrétiser notamment à travers l'organisation d'Assises de la jeunesse.

La recherche de solutions pour répondre aux problèmes de mobilité est jugée prioritaire, en même temps que le développement du travail en réseau. Il convient de susciter et de favoriser toutes les initiatives qui permettent de renforcer les relations entre Education nationale, associations, tissu d'entreprises et institutionnels, en particulier dans les domaines de l'orientation des jeunes et de leur accès aux stages.

Dans le même esprit, la création d'un internat d'excellence pourrait constituer un pôle d'attractivité pour notre département et contribuer au maillage territorial des collèges.

Il a également été proposé d'élargir le champ des aides aux projets éducatifs aux sites culturels de la Région Grand Est (musées, opéras, etc...).

Au-delà d'un état des lieux perfectible mais positif, c'est toute la question de l'avenir des jeunes dans le département qui occupe majoritairement les esprits.

ATELIER « ECONOMIE, TOURISME ET AGRICULTURE »

Economie

- **Nouvelle agence de développement économique** : veiller à bien articuler les différentes initiatives et expliquer le rôle de chacun
- **Soutenir les producteurs locaux lors des salons**

Tourisme

Marketing :

- Confusion entre les marques territoriales (J3V, La belle image...)
- Importance du spot télé. Il pourrait être intéressant de le compléter par une communication plus orientée « famille-été »

Navette des crêtes / Schlucht :

Il s'agit d'un dossier géré par la Région mais auquel le Département participe. Il a été noté:

- des positions divergentes entre le département des Vosges et les départements alsaciens (PNRVB, Conseil départemental 68) sur l'usage de la navette et sur son extension ou non au-delà des crêtes. L'avis exprimé en atelier est de laisser la collectivité compétente intervenir sur la question (région)
- l'expression du souhait de ne pas fermer la route des crêtes, qui reste avant tout une route

Recensement des besoins pour adapter les activités touristiques au handicap :

- De forts besoins constatés pour un enjeu dont le développement est à venir
- Le problème de référencement des hébergements adaptés est soulevé

Perception de la Taxe de Séjour :

- Les disparités en fonction des territoires sont perçues comme une injustice
- Un sentiment de peu de transparence sur l'utilisation de cette taxe a été exprimé
- Réflexion sur le coût de prélèvement de la taxe parfois plus élevé que la taxe elle-même pour les hébergeurs

Sport et Tourisme :

- Constat du cloisonnement entre compétences : certaines activités se trouvant à la limite entre les deux se trouvent sur un vide opérationnel
- Proposition de développer le tourisme équestre
- Proposition de promouvoir la location de vélos tout en gardant à l'esprit les problèmes de sécurité dus au manque d'adaptation des infrastructures

Internet :

- Incompréhension exprimée par certains professionnels du tourisme sur la persistance de difficultés d'accès au Haut Débit dans certaines zones. Cette situation représente un frein pour les activités professionnelles.
- Proposition de mettre en place une plateforme internet unique destinée au tourisme rassemblant l'ensemble des offres touristiques sur le département, afin de fédérer les offres et faciliter la vente aux opérateurs extérieurs.

Agriculture

Installation Agricole :

- **Un constat** : peu de disponibilité de terrains pour faire de l'agriculture biologique malgré des modèles agricoles qui ne nécessitent pas de surfaces importantes.
- **2 leviers ont été identifiés** :
 - o Favoriser l'installation d'agriculteurs bio
 - o Les dispositifs de filières courtes devraient mener aux changements des modes de consommation et donc encourager les conversions à l'agriculture biologique
- Ces difficultés compliquent l'installation de nouvelles exploitations. La pyramide des âges vieillissante sur la profession agricole peut toutefois constituer une offre à l'installation

- La valorisation des friches agricoles a également été évoquée avec une problématique bâtementaire (anciens corps de ferme dans les villages). Ce problème pourrait devenir une opportunité en raison de :
 - o la limitation du foncier urbanisable dans les SCOT
 - o la désertification des centres bourgs
 - o la préservation d'un patrimoine
 - o la possibilité d'y réaliser du locatif

Nécessité toutefois d'accompagner les porteurs de projet sur ce type de projet plus coûteux qu'une construction neuve.

Consommer local:

Le constat est partagé sur la nécessité de consommer local pour répondre aux enjeux de la transition écologique : il faut consommer ce qui est produit et transformé localement.

- Le Département est identifié comme un acteur pouvant jouer un rôle d'intermédiaire afin de faire en sorte que ce qui est produit localement soit consommé localement
- Pour cela, il est notamment proposé de :
 - o développer la démarche Agrilocal au-delà des collèges, EPAHD...
 - o entreprendre une démarche marketing afin de développer l'image du Département à travers des produits du terroir (rapprochement Vosges Terroir J3V)
 - o soutenir les magasins de producteurs

Sécheresse et changement climatique:

Il est précisé qu'une évaluation a été réalisée par la Chambre d'Agriculture des Vosges dont il ressort que le maïs, l'herbe et le fourrage ont été les plus impactés par la sécheresse.

Les remarques et suggestions suivantes ont été formulées :

- Une réflexion globale et structurelle est à avoir sur la gestion de l'eau et la structuration de l'agriculture
- Le Département pourrait encourager les agriculteurs à mieux s'adapter face aux changements climatiques
- Il conviendrait de prévoir l'adaptation des essences forestières au réchauffement climatique

Les énergies renouvelables, la méthanisation :

Le développement des énergies renouvelables a été évoqué et plus particulièrement la méthanisation.

La nécessité de veiller à ce que le développement des méthaniseurs se fasse en bon équilibre avec la gestion du fourrage a toutefois été soulignée.

Une étude est en cours pour déterminer si l'herbe du bord des routes pourrait être utilisée pour alimenter les méthaniseurs, ainsi que les déchets verts et les déchets fermentescibles.

Le Département n'étant plus compétent pour agir en la matière, il souhaite toutefois faciliter le développement de cette énergie renouvelable :

- Possibilité de faire le lien avec les chantiers d'insertion
- Code vertueux à développer : déterminer quelles alternatives aux produits de culture permettraient de compléter les intrants en méthanisation
- Développer une vision à long terme

Politique des paysages :

Le constat réalisé est celui de la banalisation des paysages, notamment dans la plaine, avec l'augmentation des espaces de culture et la destruction de haies.

S'agissant des propositions:

- La nécessité de coordonner les actions entre les différents services du Conseil départemental est évoquée (exemple : haies/paysages/agriculture...)
- Les bouilleurs de cru pourraient être associés à la communication sur le dispositif d'aide aux vergers

Le développement de l'agroforesterie et la dépendance alimentaire des Vosges ont également été abordés.

Propositions communes aux trois thématiques :

- Améliorer le référencement et rendre plus intuitifs les sites ou les applications développés par le Conseil départemental (ex : BIKE, MPL)
- Organiser l'utilisation de l'espace forestier entre les différentes activités : VTT/chasse/exploitation forestière/tourisme
- Faire converger les différentes politiques du plan Vosges (routes, agriculture, tourisme, marketing, développement durable...)

ATELIER « CULTURE ET SPORT »

Comment faire cohabiter les mondes de la culture et du sport ?

En mettant la culture au service du sport

Exemple : mettre le chant au service du sport : ensemble de concerts, de chants pour aider les athlètes et les sportifs de haut niveau en situation de handicap.

En mettant le sport au service de la culture

Exemple : les sentiers de la photo qui allient marche et découverte d'une exposition photo.

Exemple : art de la rue et événement sportif : associer par exemple les jeunes d'un club de basket à une réalisation d'art graphique et inversement. Se servir du dessin pour des affiches dans le cadre d'une manifestation sportive.

Comment renforcer ces liens ?

En faisant en sorte de mieux se connaître

- Encourager les croisements, utiliser l'existant en croisant les offres
- Développer un outil de géolocalisation des événements, équipements et acteurs culturels et sportifs pour favoriser l'inter-connaissance
- Exploiter la plateforme « Culture C nous » qui favorise les collaborations et constitue également un outil de géolocalisation des événements, des équipements et des acteurs culturels
- Axer le renforcement des liens dans le cadre d'événements dans l'objectif d'une collaboration plus pérenne

En rapprochant les équipements culturels et sportifs

- Favoriser les unités de lieux des équipements sportifs et culturels.
- Faire en sorte que les équipements culturels et sportifs se trouvent dans les mêmes zones.

ATELIER: « NUMÉRIQUE : INFRASTRUCTURES ET USAGES »

L'accompagnement des différents publics

Personnes âgées

Constats :

- Financement de dispositifs de téléalarme non pertinents via l'APA.
- Besoin d'accompagnement et/ou de formation chez les personnes âgées pour l'utilisation du numérique.

Propositions :

- Réfléchir à des financements complémentaires pour être en phase avec la réalité (abonnement internet, développement des objets connectés...) tout en prenant en compte la problématique du surabonnement. Adaptation des dispositifs pris en charge par l'APA.
- Proposer un portail ou une application de contact/mise en relation proposant différents niveaux d'accompagnement.

Jeunesse/Education

Constat :

La problématique d'acculturation au bon usage d'Internet par les jeunes est abordée, considérant un usage abusif et non contrôlé du numérique par les enfants.

Propositions :

- Mener des actions de prévention ou d'accompagnement auprès des enfants et des parents (la CAF a déjà entrepris certaines démarches). Il serait intéressant de porter une action similaire à la démarche relative à la sécurité routière dans les collèges.
- Accompagnement des familles sur la bonne utilisation du numérique (moyen de création de lien et non outil de suppression du lien) : former les parents à expliquer à leur enfant, partage autour du numérique.

Publics en précarité

Constat : Difficulté de l'accès aux droits des publics en précarité

Propositions :

- Développer l'accompagnement personnalisé pour l'accès aux droits.
- Porter l'animation de cet accompagnement
- Utiliser les réseaux des Maisons de Services au Public (MSAP)

Inclusion numérique

Constat : Certains publics restent exclus du numérique.

Propositions :

- Expérimenter des solutions pour une meilleure inclusion numérique.
Ex : à travers une MSAP mobile ou un « Numéri bus » permettant également de faciliter l'accès aux droits.

Les propositions pour le numérique au service...

De la mobilité

- Développer des outils afin de regrouper les informations sur les options de mobilité pour les usagers
- Pour répondre aux difficultés de mobilité en milieu rural notamment :
 - o Simplifier les outils d'autopartage et d'accès à l'information.
 - o Développer l'offre de service de transport mutualisé. Cela s'inscrit également dans une démarche de transport solidaire.

De la santé

Pour répondre aux problèmes d'accès aux soins :

- Développer l'appui et l'information sur les solutions de télémédecine, téléassistance, assistance.
- Trouver des financements pour ces solutions

tout en veillant à ne pas supprimer le contact humain.

Des personnes handicapées ou en perte d'autonomie

- Utiliser des objets connectés pour faciliter la vie de ces personnes. Ils peuvent notamment faciliter le retour à domicile.
- Développer le carnet de santé numérique (Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise les informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies... Il permet au patient de les partager avec les professionnels de santé de son choix, qui en ont besoin pour le soigner). Action de communication autour de cette démarche et lien avec les acteurs locaux.

Des collectivités

- Fournir un outil standard pour la gestion des collectivités

Du tourisme

- Développer le niveau d'information sur les Vosges/Alsace
- Mutualiser les informations des différentes structures
- Développer une application commune géocalisant les sites touristiques sur l'ensemble du Département (alimentée par les différentes collectivités).

ATELIER « AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Alternatives aux placements institutionnels

L'accueil familial

Face à la diminution de l'accueil familial et au vieillissement des accueillants, plusieurs pistes sont évoquées :

- Apporter un soutien plus important aux familles accueillantes. Les problèmes comportementaux des accueillis impactent fortement les accueillants et les poussent souvent à abandonner. Un problème de lien avec la psychiatrie est également noté. Les familles accueillantes auraient notamment besoin d'avoir des solutions de répit et d'un accompagnement plus important en termes de formation (préalable et continue). Actuellement 3 assistant(e)s de service social à mi-temps accompagnent les accueillants familiaux avec des visites régulières.

En termes de répit la loi AVS (Adaptation de la Société au Vieillessement) offre la possibilité de faire de l'accueil de jour mais il faut un réseau relativement important (c'est-à-dire suffisamment de lieux d'accueil), ou de l'hébergement temporaire. Ce sont des solutions de répit souples qui répondent à des besoins souvent « urgents », pour pouvoir disposer d'une offre fonctionnelle répartie sur tout le département, il y a nécessité d'avoir « un vivier » d'accueillants plus important.

- Mettre en œuvre une politique de communication plus continue pour faire connaître l'accueil familial, notamment les critères pour être accueillant familial.
- Développer l'accueil de nuit en institution (comme il en existe à Lamarche ou Martigny les Bains)
- Revoir le statut (au même titre que l'assistant maternel) car l'accueillant familial n'a actuellement pas accès au chômage. La loi sur la perte d'autonomie annoncée pour 2019 pourrait envisager cette évolution de statut.
- Salarier les accueillants en leur proposant un appui et une aide via le « plateau technique » des établissements pour personnes âgées ou handicapées. Ce partenariat pourrait, par ailleurs, englober d'autres institutions (sanitaire et médico-social).
- Sécuriser l'aspect financier/réseau/astreinte : le statut des accueillants à ce jour n'ouvre pas droit au chômage, ainsi les familles accueillantes n'ont pas de revenus lorsque l'accueilli part, ou est hospitalisé sur une longue période.

Personnes en situation de handicap vieillissantes

Problématique, notamment en EHPAD, du manque de réponse structurée. Le personnel en EHPAD doit être formé aux problématiques du handicap et la personne en situation de handicap devrait, avant son entrée définitive en EHPAD, faire de courts séjours d'adaptation.

Habitat inclusif des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie

- Constat que l'idée d'habitat inclusif gagne du terrain. L'Association des paralysés de France (APF) est par exemple inscrite dans une démarche inclusive qui consiste à accompagner les personnes à domicile via une équipe mobile structurée.
- Les Etablissements et Services Médico-Sociaux ne semblent pas être le meilleur cadre de vie pour ces personnes. Il a été qualifié d'« habitat intrusif » du fait des nombreuses contraintes qu'il implique. Ce cadre ne semble pas être le plus propice pour la construction d'un projet de vie.
- Il faudrait peut-être faire évoluer le cadre réglementaire afin de moderniser le bâti, et mettre en œuvre des unités plus petites en centre-ville.
- Favoriser la colocation des personnes âgées pourrait être une solution à leur maintien dans un habitat plus inclusif, plus personnel. Cette colocation pourrait être développée sous de nombreuses formes grâce à l'accompagnement d'associations.
- Expérimenter le balluchonnage/relayage permettant aux aidants de s'absenter quelques jours grâce à une personne extérieure prenant le relais durant son absence. Le Département va étudier les différentes possibilités
- Mettre en place au sein des établissements pour personnes âgées ou handicapées un appartement pour accompagner la transition entre l'institution et l'habitat extérieur.
- Mettre en place un accompagnement, via une association, pour les personnes intégrant un appartement qui sont en quasi autonomie. L'École de l'Autonomie en est un exemple
- Problématique de la précarité des personnes âgées : le coût du matériel numérique est important et est un frein à l'inclusion des personnes âgées

ATELIER « ENFANCE ET FAMILLE »

Propositions relatives à la parentalité

- Mieux faire connaître les actions de soutien à la parentalité qui restent assez peu connues du grand public.
- Développer des lieux neutres, mobiles, hors des Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS), type école des parents ou maisons de la parentalité, maisons mobiles pour les secteurs ruraux etc. pour répondre aux attentes des parents, à leurs questionnements, tout en valorisant les compétences parentales.

Propositions relatives à la prévention

- Elargir la prévention spécialisée aux territoires ruraux afin d'apporter une réponse aux adolescents et jeunes adultes qui se marginalisent dans ces territoires.
- Développer des chantiers d'insertion jeunes, en lien avec la prévention spécialisée.
- Accompagner les jeunes pour trouver des jobs d'été ou les préparer via des chantiers citoyens de type éducatif, en secteur rural, à l'identique de l'existant sur les secteurs urbains.

Propositions relatives à la prise en charge

« Il ne suffit pas de protéger, il faut soigner » :

- Mieux appréhender les parcours traumatiques des enfants confiés afin d'y répondre par une prise en charge thérapeutique adaptée :
 - o Mettre l'accent sur la formation des professionnels.
 - o Engager un travail de réflexion avec l'Agence Régionale de Santé sur la problématique des psycho-traumatismes pour y apporter des réponses.
- Sécuriser le parcours : apporter une réponse plus rapide aux situations d'enfants en danger à travers un pôle enfance/justice (Parquet/ JE/PJJ) grâce à une meilleure réactivité et articulation entre les institutions.

ATELIER « DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Alimentation et circuits courts

Accompagner les exploitations agricoles :

Constats : L'agriculture conventionnelle actuelle a tendance à développer des monocultures qui nécessitent beaucoup de ressources (exemple du maïs qui nécessite beaucoup d'eau et qui n'est pas toujours directement destiné à l'alimentation humaine). On note également une tendance au développement d'exploitations toujours plus grosses.

Le coût des labels a aussi été évoqué (difficulté d'en développer plusieurs). Enfin les participants ont estimé que la communication autour des circuits courts n'était pas suffisante.

Propositions :

- Revoir les pratiques agricoles pour promouvoir des cultures de qualité, économes en ressources, et respectueuses de l'environnement
- Favoriser l'installation de « petites » unités de maraîchage
- Renforcer la communication sur Agrilocal et développer la géolocalisation des producteurs locaux

Circuits courts, produits biologiques et restauration collective :

Constats : L'introduction de produits bio dans la restauration collective (Collèges, ESAT...) fait souvent craindre une augmentation des tarifs aux usagers. Cependant cela peut être considéré comme une idée reçue. L'utilisation de produits locaux et la lutte contre le gaspillage alimentaire permettent en effet de compenser les surcoûts des produits bio.

Propositions :

- Exploiter davantage Agrilocal afin d'avoir recours à des produits locaux en circuits courts
- Poursuivre les actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment dans les collèges
- Expérimenter l'idée de goûter avant de se servir

Mobilités : la nécessité de développer les transports alternatifs

Constats : La mobilité est un enjeu majeur de la transition écologique. Cependant il n'est pas simple de recourir à des modes de déplacement « propres », l'offre de transports alternatifs n'étant pas suffisante, les infrastructures étant rarement adaptées (notamment pour les vélos) et les solutions étant encore moins accessibles aux personnes les plus démunies.

Propositions :

- Intégrer l'utilisation du vélo quand des travaux sont prévus sur la voirie départementale
- Déployer des parkings couverts sécurisés pour les vélos
- Proposer des ateliers de réparation vélos, notamment pour les personnes démunies
- Développer une plateforme de covoiturage ou communiquer sur celles déjà existantes (Karos)
- Appuyer le maintien des lignes TER (Epinal-Bruyères, Epinal-Saint-Dié des Vosges)
- Positionner le Département en qualité de fédérateur en matière de développement des véhicules propres
 - o Réaliser un diagnostic du territoire en ce qui concerne le maillage des bornes électriques (TEPCV, projet d'installation de bornes sur le territoire du Pays de la Déodatie, identifier les territoires qui en manqueraient et en installer sur ces zones blanches)
 - o Développer une plateforme interactive permettant de savoir où se trouvent les bornes et si elles sont disponibles (comportant également l'offre privée). Etudier la possibilité de les géolocaliser sur le site Inforoute.
 - o Aider les associations à acquérir des véhicules propres.
 - o Accompagner les démarches favorisant le développement du GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) et le développer au Conseil départemental
- Poursuivre les expérimentations de mobilité douce à Epinal
- Développer le télétravail
- Intégrer les enjeux de la mobilité dans les projets subventionnés

Production et économie d'énergies

Constats : Investir dans les énergies renouvelables représente un coût que cela soit pour les particuliers, les associations ou les collectivités. Le département dispose d'un potentiel intéressant pour développer la méthanisation. Cette source d'énergie renouvelable s'inscrit également dans une démarche d'économie circulaire. Cependant il faut veiller à coordonner le développement de la méthanisation pour éviter certaines dérives qui dénatureraient la démarche (comme par exemple l'utilisation de terres agricoles pour produire du maïs afin d'alimenter les méthaniseurs).

Propositions :

- Inciter financièrement et relever les plafonds pour les particuliers, les associations et les collectivités qui entreprennent des travaux (neuf et rénovation) afin de développer les énergies renouvelables
- Etendre la couverture départementale de plateformes de rénovation énergétique à tous les secteurs géographiques

- Coordonner le recensement des productions d'énergie qui existent dans le département et le mettre en perspective avec les différentes solutions techniques et les différents financements
- Coordonner à l'échelle du territoire les unités de production de méthanisation pour inscrire ce mouvement dans la durée (par l'intermédiaire du conseil départemental, d'Evodia...)
- Inciter la création de petits méthaniseurs. La taille de l'unité de méthanisation doit être en lien avec les besoins d'énergie du territoire concerné.
- Eviter le développement de productions dédiées à l'alimentation de méthaniseurs

Ressources naturelles, paysage et urbanisme

Constats : Il n'existe aucune aide en matière d'économie d'eau. Le réseau d'eau potable nécessiterait un entretien plus suivi, notamment pour éviter les nombreuses fuites. Certaines zones souffrent d'un déficit en eau potable (Basse sur le Rupt par exemple) d'autres souffrent de la pollution induite par l'agriculture conventionnelle (le secteur de Neufchâteau a été mentionné)

Propositions :

- Aider les syndicats des eaux potables pour l'entretien du réseau afin de lutter contre les fuites et améliorer la qualité de l'eau.
- Entreprendre une réflexion sur la collecte de l'eau de pluie et sur l'utilisation des puits à des fins domestiques ainsi que sur les financements pouvant être apportés aux particuliers.
- Prendre en compte l'utilisation de cette eau de pluie dans les documents d'urbanisme dans le cadre de l'assistance technique.
- Etudier la possibilité de mettre en place une aide afin de réaliser des économies d'eau.
- Dupliquer l'initiative d'Harol en achetant des terrains autour de captages pour les convertir en culture biologique.
- Protéger les paysages afin de contribuer à la bonne image des Vosges et de contribuer à la qualité de vie des Vosgiens.
- Rétablir les plantations de haies.

La transition écologique, sociale et solidaire

Constats : Les citoyens portent un intérêt grandissant à la transition écologique. Ils identifient le Conseil départemental comme l'un des acteurs les mieux placés pour remplir cette mission d'accompagnement dans la transition écologique car son positionnement leur semble plus fédérateur que celui des associations environnementales. L'importance de donner une dimension sociale et solidaire à la transition écologique a également été évoquée.

Propositions :

- S'investir dans le territoire Zéro chômeur
- Rapprocher les actions d'insertion avec le maraîchage
- Accompagner les citoyens dans la transition écologique
- Communiquer davantage sur le réchauffement climatique et la transition écologique (en lien avec la marque « Je vois la vie en Vosges »)

Compétences, savoirs et savoir faire

Propositions :

- Servir d'intermédiaire aux acteurs du territoire
- Proposer de l'ingénierie pour mettre en lien les acteurs. Exemple : l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) souhaite intégrer des produits locaux et/ou bio dans ses menus. Le Conseil départemental, lors de l'atelier, s'est proposé pour organiser une réunion entre l'ADAPEI et Agrilocal

Autre proposition : « Substitution des produits issus du pétrole par des matériaux innovants »

ATELIER « CONTRACTUALISATION, INGÉNIERIE, APPUI AUX TERRITOIRES »

Ingénierie

Constat :

- Les communes et EPCI ont besoin de soutien et de conseils.
- Il y a peu de prospective dans les intercommunalités.
- Beaucoup de collectivités ne s'engagent pas dans certains projets par manque d'ingénierie.

Propositions :

- Identification des besoins
- Recensement de l'offre
- Définition du rôle et des missions de chaque acteur
- Réflexion autour des coûts et du prix des prestations
- Définir le modèle économique
- Faire connaître l'offre d'ingénierie des différents acteurs
- Le Conseil départemental pourrait organiser l'offre de service du territoire y compris avec l'ingénierie des plus grosses associations en répondants aux enjeux identifiés
- L'organisation ne doit pas déboucher sur la création d'une structure mais l'optimisation et la mise en réseau de celle existante pour rester agile
- Aller vers plus de mutualisation
- Associer davantage le monde associatif
- Tester la mutualisation d'ingénierie sur les Plans de Paysage (phase d'appui aux projets)
- Avoir une plateforme unique pour savoir qui est le bon interlocuteur

Appui aux territoires

Uniformiser l'appui aux territoires sur les plateformes (comme l'ALEC)

Constat : Tout le territoire n'est pas couvert par cet appui aux territoires. Exemple de l'ouest et du secteur montagne sud. Cela génère une incompréhension chez le citoyen.

Propositions :

- Faciliter les relations entre tous les acteurs
- Apporter le même service à tous les citoyens du territoire. Exemple : avec la plateforme de rénovation énergétique

Les Maisons de Services Au Public (MSAP)

- Il faut construire la MSAP de demain en :
 - Prenant en compte les spécificités des territoires. Un certain manque de diagnostic dans certains territoires a été évoqué
 - Répondant aux problèmes de mobilité pour se rendre à la MSAP pour certaines personnes
 - Définissant un modèle économique
 - Réfléchissant à la façon dont sont délivrés les services aux Vosgiens

ATELIER « INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA »

Marchés publics et clauses d'insertion sociale

- Développer le recours aux clauses dans le cadre des appels d'offres. Le contexte y semble plus favorable.

Image négative des bénéficiaires du RSA et de l'insertion

Constat : Les bénéficiaires du RSA et l'insertion sont souvent vus d'une manière négative. Des difficultés sont souvent rencontrées pour implanter des chantiers d'insertion par l'activité économique. On constate fréquemment des freins pour faire de l'insertion professionnelle.

Propositions :

Il faut :

- Informer et communiquer pour améliorer cette image
- Sensibiliser les élus

Accompagnement des bénéficiaires du RSA :

Constat : L'accompagnement de manière générale devient de plus en plus difficile. C'est notamment le cas des publics jeunes. Les modalités d'accompagnement collectif sont aussi de plus en plus difficiles. Les publics en grande difficulté rencontrent plusieurs accompagnateurs, ils ne disposent pas d'assez d'heures de formation et ont besoin d'aides annexes telles que des aides à la mobilité ou pour faire garder leurs enfants.

Propositions :

- Augmenter le nombre d'accompagnateurs
- Diminuer le nombre de bénéficiaires du RSA par accompagnateur
- Renforcer l'accompagnement individuel pour les mener ensuite vers de l'accompagnement collectif
- Renforcer l'accompagnement des publics en grande difficulté
- Proposer une solution pour la garde d'enfants

Insertion par l'activité économique (IAE) :

Constat : On constate une nécessité d'encadrement plus important au sein des chantiers IAE car de plus en plus de personnes n'ont jamais travaillé.

Propositions :

- Augmenter le nombre d'encadrants dans les chantiers IAE
- Créer une entreprise de chantier d'insertion pour le métier de pompier

Faciliter les démarches des bénéficiaires du RSA :

Constat : Les démarches pour obtenir le RSA sont parfois compliquées pour certaines personnes (difficultés à rassembler les documents demandés...). Les bénéficiaires du RSA peuvent être perdus face à l'administration et à son fonctionnement.

Propositions :

- Simplifier les démarches
- Rendre l'administration plus accessible

Conventions de partenariats annuelles pour les structures :

Constat : Les conventionnements du Conseil départemental sont annuels et impliquent pour les structures partenaires de recourir à des recrutements en Contrat à Durée Déterminée (situation précaire) pour accompagner des personnes également en situation précaire

Proposition :

- Passer des conventions pluriannuelles afin de sécuriser les partenaires assurant l'accompagnement des publics en difficulté

Dispositif SAMSAP (Action de Sensibilisation Aux Métiers des Services à la Personne) / Formations des bénéficiaires du RSA sur les métiers en tension

Constat : Dispositif qui permet de reprendre confiance en soi. Opération initiée fin 2016 avec pour objectif de sensibiliser et préformer 80 demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA sur le département dans la perspective d'un accès direct à l'emploi et/ou à une formation qualifiante. Sur les 80 bénéficiaires du RSA formés, 9 ont retrouvé un emploi et une personne a repris des études.

Propositions :

- Relancer le dispositif
- Développer ce dispositif sur des métiers porteurs (agriculture...), des métiers en tension
- Accentuer l'accompagnement individuel
- Préparer la sortie vers des formations qualifiantes en lien avec la Région Grand Est.

Insertion en milieu pénitentiaire :

Constat : nécessité de préparer l'insertion des détenus à leur sortie de prison.

Proposition :

- Développer des partenariats pour accompagner les détenus en amont de leur sortie
- Travailler sur leur savoir être
- Trouver des entreprises qui donnent du travail aux détenus sous bracelet électronique

Mobilité :

Constat : offre de transports insuffisante ou inadaptée.

Propositions :

- Développer des navettes Trans-boulot
- Travailler avec les institutions (Pôle Emploi, DIRECCTE, Conseil départemental) et avec la Région qui bénéficie de la compétence transport

Outils et formulaires :

Constat : La procédure d'Appels à Projets dématérialisée pour les actions d'insertion 2019 apparait comme complexe pour certaines structures.

Propositions : Améliorer les signatures électroniques et les fonctionnalités de la plateforme du Conseil départemental

Territoire zéro chômeur de longue durée sur Epinal :

Constat : Projet de mettre en place au sein de la Communauté d'Agglomération d'Epinal une expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » avec ATD Quart Monde. Il s'agit de proposer à toute personne privée durablement d'emploi et qui le souhaite, un emploi en contrat à durée indéterminée au SMIC, à temps choisi, et adapté à ses compétences afin de réaliser des travaux utiles localement mais non réalisés car jugés peu rentables pour le marché classique. Ces entreprises particulières sont financées, pour l'essentiel, par la réaffectation des coûts et des manques à gagner liés au chômage de longue durée.

Propositions :

- Expérimenter ce dispositif sur un territoire restant encore à déterminer
- Mettre en place des outils afin de lever les freins aux recrutements (garde d'enfants, mobilité...)

Peu d'échanges avec les référents :

Constat : Les élus connaissent bien leurs administrés notamment en milieu rural. Ils pourraient faciliter les démarches d'insertion des bénéficiaires du RSA mais ils n'en ont pas forcément connaissance. La Loi interdit aux services en charge du RSA de communiquer la liste des bénéficiaires du RSA aux élus locaux.

Proposition : Mettre en place une rencontre entre le maire et le Vice-Président du Conseil départemental en charge de l'insertion du logement et du développement social.